PRÉVENTION FRAGILITÉ TERRITOIRE STRATÉGIE DÉPISTAGES

ENGAGEMENT DYNAMISME CHER COORDINATION ARTICLE 51

VILLE HÔPITAL CYBERSÉCURITÉ SOIGNANTS

DOMICILE QUALITÉ

VIERZON PATIENTS

RÉSIDENTS AUTONOMIE

EHPAD BOURGES

SOINS SI / DPI

PPP SANTÉ

PSP DÉFIS

SPORT PMP

SANCERRE QUALITÉ

MUTUALISATION ACHATS

TÉLÉMÉDECINE AGILITÉ

USAGERS PROJETS

FORMATION GEORGE SAND

SOLIDARITÉ STRATÉGIE COOPÉRATION

EFFICIENCE TÉLÉCONSULTATION ÉVALUATION

TÉLÉ-EXPERTISE SAINT-AMAND-MONTROND PARTENARIATS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

GHT18

Edition 2021

Groupement Hospitalier de Territoire du Cher
CH J. Coeur | CH G. Sand | CH Saint-Amand-Montrond | CH Sancerre | CH Vierzon

EDITORIAL

Tout comme en 2020, les établissements du GHT18 ont fait face en 2021 à plusieurs vagues de SARS-CoV-2. Malgré une année 2020 épuisante, les salariés des cinq Centres Hospitaliers (CH) du territoire ont de nouveau relevé le défi en travaillant de manière coordonnée. Outre les soins prodigués en période de crise, nous avons su modifier en profondeur nos manières d'agir et le mérite en revient aux soignants des 5 CH du territoire.

Le début de l'année 2021 a été marqué par l'espoir que représentait la vaccination. Là encore le GHT18 a su transformer l'essai et je tiens ici à saluer la mobilisation de l'ensemble des professionnels dans l'organisation de cette campagne sans précédent. Les membres des services de Pharmacie des 5 CH du GHT18 doivent ici être tout particulièrement remerciés pour leur engagement sans faille.

La poursuite de la pandémie a certes limité nos projets, tant au plan individuel que collectif. Nous avons pour autant su garder confiance dans l'avenir et mener des projets malgré une situation de crise exceptionnelle. Si certains dispositifs portés par le GHT18 ont pu être freinés, ils n'ont jamais été arrêtés. De nouveaux projets ont même réussi à voir le jour et à rapidement démontrer leur fort intérêt pour les patients du territoire :

- *Le dispositif YATRO de lutte contre la iatrogénie médicamenteuse*
- *Le dépistage de la rétinopathie diabétique dans le Cher*

Continuer de croire et de se projeter dans le futur pour davantage travailler ensemble, tel doit désormais être le dénominateur commun des projets d'envergure que la « COMMUNAUTE GHT18 » portera dans les années à venir.

Mme Agnès CORNILLAULT,
Directrice du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges,
Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher

DONNÉES 2021 EN LIEN AVEC LA COVID-19

2021	CHJC	CHV	CHSTAM	CHGS	CHS	GHT18
Nombre de patients atteints par la Covid-19 (MCO, SSR, HAD)	802	350	270	72	18	1512
Nombre de résidents (EHPAD, FAM, MAS) atteints par la Covid-19	0	14	17	51	0	82
Nombre de décès	144	52	45	7	0	248
Nombre de foyers épidémiques	17	12	7	18	0	37
Nombre de dépistages (patients, résidents, agents)	24 812	4 285	6 679	10 460	461	46 697

Nombre de doses reçues en 2021 par le CHJC :

= 62791 flacons, soit 439 537 doses

= 600 flacons, soit 6 000 doses

= 5 104 flacons, soit 61 248 doses

= 440 flacons, soit 4 400 doses

= 260 flacons, soit 1 300 doses

Nombre de structures desservies :

Les 5 CH du GHT18 et une centaine de centres de vaccination (centres de vaccination fixes et temporaires, les EHPAD du Cher, des associations pour les publics précaires, des résidences autonomies)

Nombre de vaccins délivrés au sein de chaque CH du GHT18 :

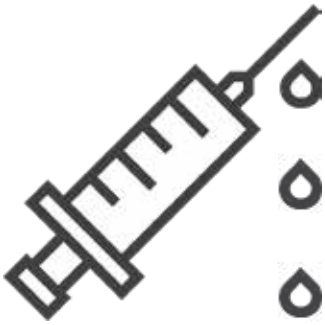

- *CH de St-Amand-Montrond (CHSTAM) : 4 672 flacons Pfizer, 58 flacons Moderna, 12 flacons Astra, 4 flacons Janssen*
- *CH de Vierzon (CHV) : 682 flacons Pfizer, 28 flacons Moderna, 12 flacons Astra, 3 flacons Janssen*
- *CH Jacques Coeur (CHJC) : 603 flacons Pfizer , 94 flacons Moderna, 25 flacons Astra, 26 flacons Janssen*
- *CH George Sand (CHGS) : 483 flacons Pfizer, 1 flacon Moderna, 25 flacons Astra*
- *CH de Sancerre (CHS): 148 flacons Pfizer, 3 flacons Moderna, 4 flacons Astra*

SOMMAIRE

1. Le projet de dépistage de la rétinopathie diabétique dans le Cher : Un démarrage prometteur 6

2. Le projet novateur de lutte contre la iatrogénie médicamenteuse dans les EHPAD du GHT18 (YATRO) 8

3. Le bilan positif du projet de dépistage Bucco-Dentaire / Article 51 9

4. Le succès grandissant de l'Equipe Mobile Gérontologique Territoriale du Cher (EMGT18) 11

5. Le projet Agir pour Garder son Autonomie en Restant Indépendant Chez Soi (AGARICS) : De l'intérêt d'une prise en charge multimodale à domicile pour les plus fragiles 13

6. La réussite des consultations avancées d'ophtalmologie et d'oncologie au Centre Hospitalier de Vierzon malgré la pandémie 14

7. La Maison Sport-Santé du GHT18 accroit sa notoriété grâce aux outils de communication 15

8. Les actions communes menées en matière d'Affaires médicales 17

9. Le bilan 2021 de la Direction des Achats 18

10. La convergence des Systèmes d'Information au sein du GHT18 20

11. La sécurisation des Systèmes d'Information 23

12. Le bilan 2021 du Projet Médical Partagé 25

13. Le bilan 2021 du Projet de Soins Partagé 34

14. Les instances du GHT18 39

PMP 18 FILIÈRES

1. Le projet de dépistage de la rétinopathie diabétique dans le Cher : Un démarrage prometteur

Le dépistage des rétinopathies chez les diabétiques accuse un retard important sur l'ensemble du territoire national. Le Cher est le département avec le plus faible taux de suivi des diabétiques dans la région Centre-Val de Loire, région ayant elle-même un taux de suivi insuffisant par rapport à la moyenne nationale. Malgré la recommandation d'un dépistage annuel de la rétinopathie diabétique par la Haute Autorité de Santé (HAS), près de 8500 patients sur les 15 700 diabétiques en ALD du Régime Général résidant dans le Cher n'ont pas bénéficié d'une consultation ophtalmologique récente.

Fort de ce constat, le GHT18 a décidé de travailler sur un projet dédié au dépistage de la rétinopathie diabétique (DRD) dans l'ensemble du département. Le dispositif a été validé et subventionné par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) du Ministère des solidarités et de la santé dans le cadre d'un appel à projet pour l' « Accompagnement à la mise en œuvre des projets médico-soignants partagés de territoire ».

Le projet de dépistage des rétinopathies diabétiques dans le Cher s'inscrit dans la stratégie de prévention du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (GHT18) qui poursuit le déploiement d'actions concrètes pour répondre aux besoins en santé de la population du département.

Porté par les cinq Centres Hospitaliers du Cher qui composent le GHT18, ce projet s'appuie sur deux piliers essentiels à son bon fonctionnement :

- Le service d'ophtalmologie du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges, établissement support du GHT18 ;
- La télémédecine et la contribution de l'Intelligence Artificielle (IA) aux diagnostics.

Suite à la validation par l'ARS Centre-Val de Loire d'un protocole de coopération autorisant une infirmière à réaliser les rétinophotographies, une infirmière a été recrutée puis formée par les ophtalmologues du CHJC de Bourges. Après une phase test réussie et réalisée pendant l'été 2021, cette dernière s'est déplacée une fois par semaine au sein des Maisons de Santé du territoire intéressées par l'initiative.

Une fois le recueil du consentement enregistré, les clichés effectués sont directement transmis via la plateforme régionale sécurisée COVOTEM aux ophtalmologues du CHJC de Bourges. L'appui apporté par l'Intelligence Artificielle dans la minute lors de l'acquisition des images permet de s'assurer, en présence du patient, de la qualité des images et de la présence ou non d'une pathologie. Grâce à la télémédecine les ophtalmologues effectuent, de manière asynchrone, une lecture des clichés et produisent de façon semi-automatisée un compte rendu qui sera adressé aux trois destinataires suivants :

- Patient par courrier postal
- Médecin traitant par messagerie sécurisée
- Ophtalmologue référent par messagerie sécurisée

En cas de nécessité de prise en charge urgente, un rendez-vous est proposé au patient au CHJC, et dans un futur proche au CHV, dans les meilleurs délais.

Le Réseau CARAMEL, qui coordonne l'éducation thérapeutique départementale et plus particulièrement un programme d'éducation thérapeutique ambulatoire pour les diabétiques, est partenaire du projet.

L'évolution du taux de dépistage des rétinopathies dans le Cher sera l'indicateur principal de suivi de cet ambitieux projet de prévention au service des patients diabétiques du département.

BILAN 2021

Nombre de dépistage proposé	191
Nombre d'examen impossible ou refus du patient	27
Nombre de dépistage réalisé	164
Patients présentant au moins une pathologie	
Rétinopathie diabétique non proliférante	9
Rétinopathie diabétique proliférante	0
Maculopathie associée	0
Autre pathologie nécessitant un contrôle < 6 mois	9

En haut : Dr Michel Massot, Xavier Suraud, Yasamine Baroukzaï, Dr Maxime Bigoteau, Dr Julien Vila, Dr Tanguy Goutier, Marie Fleurier
En bas : Anne-Marie Brot, Sylvie Pouchain, Dr Tiphanie Pichard, Dr Catalina David, Lucie Gaudinat, Anne Pelaud, Dr Omid Davoudi

2. Le projet novateur de lutte contre la iatrogénie médicamenteuse dans les EHPAD du GHT18 (YATRO)

Financé par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et porté par le GHT18, le projet YATRO a démarré en janvier 2021. L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser les prescripteurs aux effets indésirables de certains médicaments prescrits aux personnes âgées. En fonction de l'évolution de leurs pathologies, une réévaluation des ordonnances peut en effet être intéressante pour éviter la iatrogénie médicamenteuse.

Le Dr BRÉARD, gériatre et président de la Commission Médicale d'Etablissement du Centre Hospitalier de Sancerre jusqu'à fin 2021, a conceptualisé le dispositif et créé le logiciel utilisé par le Gériatre et le Pharmacien du projet pour l'analyse des ordonnances.

« L'objectif de ce projet innovant est de transmettre des avis et des recommandations aux praticiens. Nous ne sommes bien évidemment pas dans la critique, mais bien dans l'échange et la collaboration entre professionnels de santé. Le double regard pharmaceutique et gériatrique que nous apportons est une donnée positive et facilitatrice supplémentaire pour les médecins prescripteurs qui travaillent en EHPAD. Notre analyse conjointe peut leur donner des indications dans la prise en charge de leurs patients. », Dr Vianney BRÉARD.

YATRO
Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse

Suite à la double analyse des professionnels en charge du dispositif plusieurs rapports sont automatiquement édités, dont un rapport de synthèse composé d'informations précises sur les médicaments potentiellement impliqués dans les principaux syndromes gériatriques, ainsi que des propositions de traitements. Le médecin du résident pourra alors se référer à ce rapport de synthèse intégré au dossier patient pour compléter son avis médical.

Comme le rappelle Yasamine Baroukzaï, coordonnatrice du projet, « *le projet YATRO permet de diffuser aux prescripteurs une information médicale et pharmaceutique globale, et ce en complément de leurs analyses. C'est un travail collaboratif au bénéfice des résidents des EHPAD* ».

400
ANALYSES PHARMACEUTICO-GERIATRIQUES

INTERVENTIONS DANS
6
EHPAD DU GHT18

YATRO DANS LA PRESSE
- Le Berry Républicain
- France 3 Région
- France Bleu Berry
- La Voix du Sancerrois

PRESENTATIONS DE YATRO EN 2021
- CH SANCERRE
- CHJC
- CHSTAM
- OMéDIT

3. Le bilan positif du projet de dépistage Bucco-Dentaire / Article 51

Malgré le contexte épidémique complexe en 2020 et 2021, l'équipe est très satisfaite de la poursuite du projet de dépistage et diagnostic des problèmes bucco-dentaires des personnes à mobilité réduite dans les établissements sanitaires et médico-sociaux du Cher. Le dispositif a pu être maintenu grâce à un protocole sanitaire strict, qui a permis de rassurer à la fois les responsables des structures, les patients/résidents et leurs familles ainsi que les membres de l'équipe.

Les dépistages prévus au planning de l'année 2021 ont été réalisés. Le projet continue d'être bien accueilli par les structures et par les résidents qui refusent rarement le dépistage.

La mise en place des soins post-télé expertise des dentistes du projet reste problématique compte tenu de la faible démographie de chirurgiens-dentistes dans le département.

Toujours aussi motivés, les membres de l'équipe projet sont très optimistes sur leur capacité à atteindre les objectifs fixés dans le cahier des charges et validé au titre de l'Article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2018. En raison de la pandémie, et à la demande de Yasamine Baroukzaï, coordonnatrice du projet, les dépistages, qui auraient dû être effectués avant septembre 2022, pourront être réalisés jusqu'à juin 2023.

BILAN	Année 2021	Depuis septembre 2019
Personnes dépistées	1295	2386
Structures visitées	**28 structures** 17 EHPAD (7 privés et 10 publics) 1 ULSD (public) 4 FAM (privés) 2 MAS (privées) 3 IME (privés) 1 foyer de vie (privé)	**44 structures** 29 EHPAD (11 privés et 18 publics) 2 USLD (publics) 5 FAM (4 privés et 1 public) 3 MAS (2 privées et 1 publique) 3 IME (privés) 1 foyer de vie (privé) 1 unité en CH (publique)
Composition de l'équipe	2 dentistes (1 ETP) 2 IDE (1 ETP) 1 secrétaire (0,50 ETP) 1 IDE experte en télémédecine 1 coordinatrice de projet	

Préconisation de soins

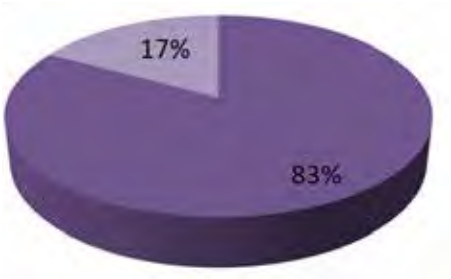

- Taux de patients ayant au moins 1 préconisation de soins indiquée
- Taux de patients sans préconisation de soins

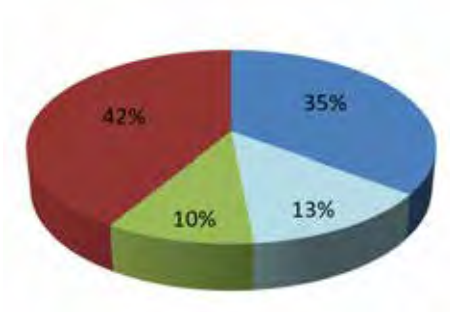

- Optimisation soins d'hygiène bucco-dentaire
- Bain de bouche
- Adaptation de la texture des aliments
- Consultation d'odontologie

Structures concernées par le projet

- Structures visitées
- Structures restantes

4. Le succès grandissant de l'Equipe Mobile Gérontologique Territoriale du Cher (EMGT18)

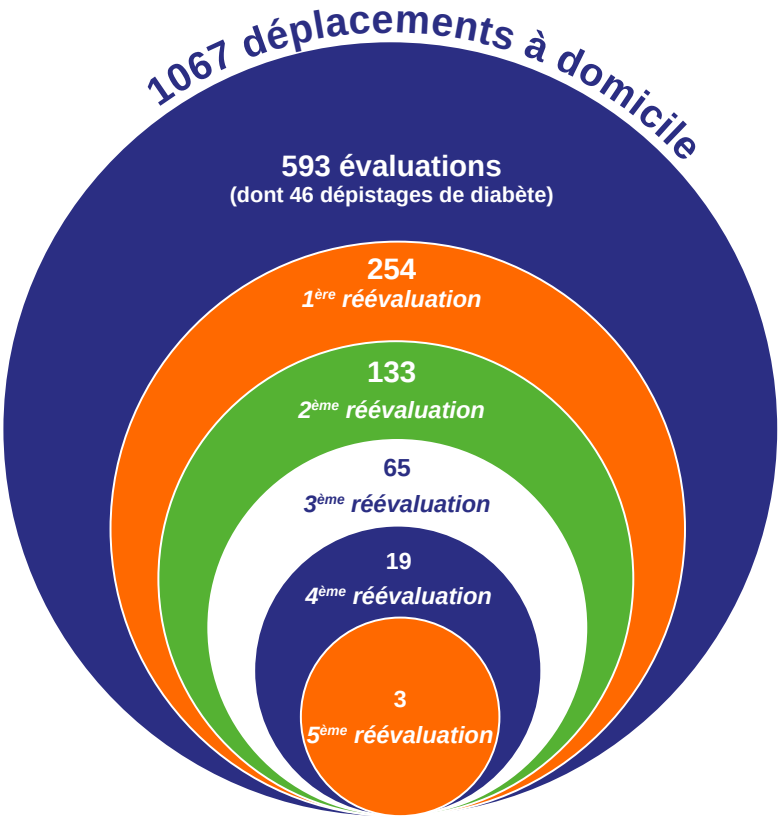

Quand faire appel à l'EMGT 18 ?

L'EMGT 18 peut intervenir au domicile de la personne de plus de 60 ans si celle-ci :

- Est **isolée**
- A **perdu du poids** au cours des 3 derniers mois
- Se sent plus **fatiguée** depuis ces 3 derniers mois
- A des **difficultés pour se déplacer** depuis ces 3 derniers mois
- Se plaint de **troubles de la mémoire**
- A une vitesse de **marche ralentie**

Interventions de professionnels de santé à domicile, 100% gratuites

Comment contacter l'EMGT 18 ?

Si vous connaissez, à titre personnel ou professionnel, une personne fragile âgée de plus de 60 ans, contactez l'EMGT 18 :

- Par téléphone : 02 48 48 47 51
- Par mail : emgt18@ch-bourges.fr

Après avoir prévenu le médecin traitant de la personne et avec l'accord de cette dernière, **une infirmière évaluatrice se déplacera gratuitement à son domicile pour effectuer un dépistage complet**.

Un gériatre l'orientera vers les dispositifs adaptés à ses besoins afin de **prévenir le risque de dépendance** et lui permettre de **rester dans son lieu de vie le plus longtemps possible**.

Film de présentation
bit.ly/EMGT18

France 5 - Le magazine de la santé
bit.ly/EMGT18_France5

Répartition des interventions dans le Cher en 2021

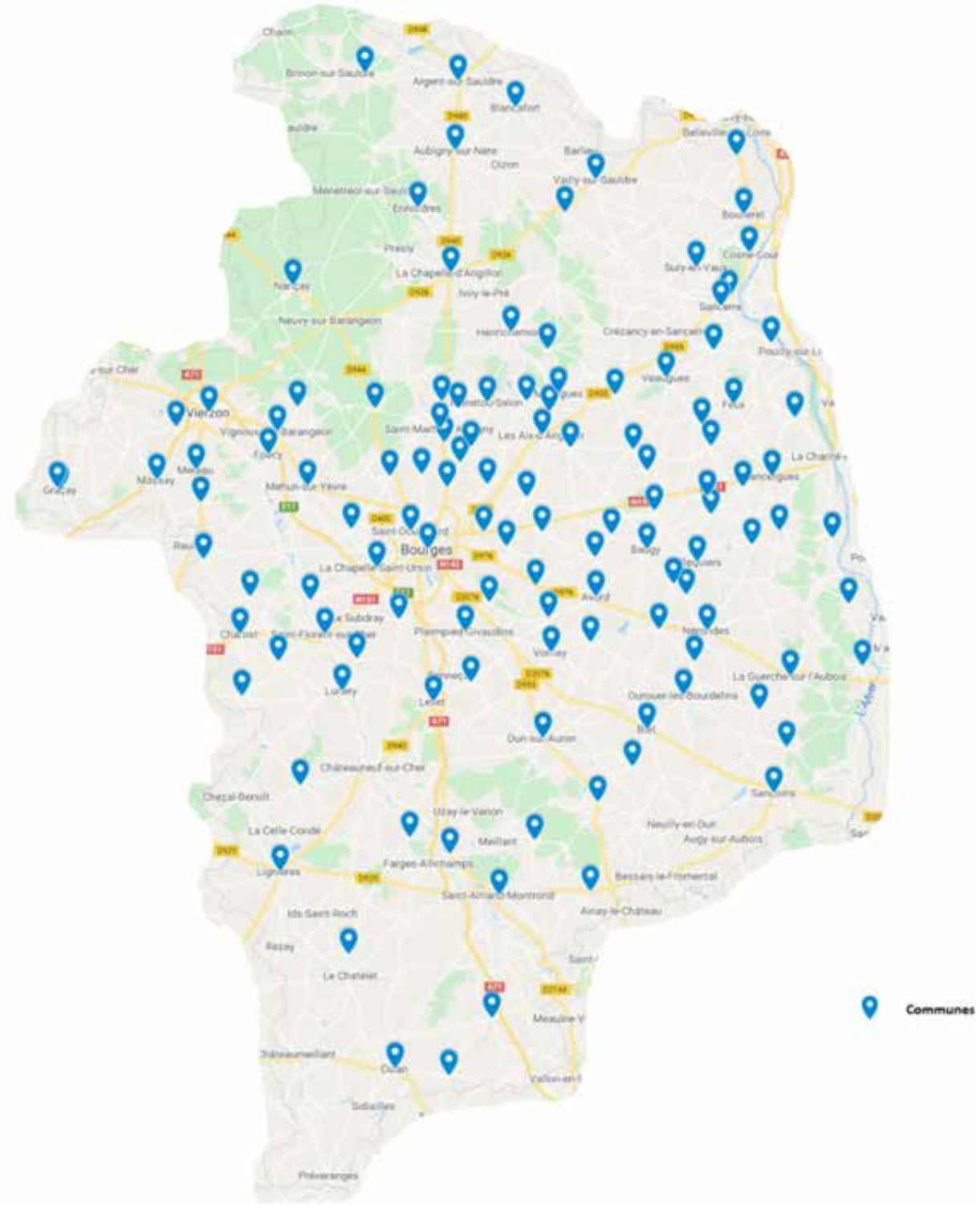

5. Le projet Agir pour Garder son Autonomie en Restant Indépendant Chez Soi (AGARICS) : De l'intérêt d'une prise en charge multimodale à domicile pour les plus fragiles

La participation à la mise en œuvre du Plan Personnalisé de Prévention élaboré par l'EMGT18 est la vocation d'Agir pour Garder son Autonomie en Restant Indépendant Chez Soi (AGARICS). Financé par la conférence des financeurs du Conseil Départemental du Cher, AGARICS a en effet pour ambition de redonner de l'autonomie aux personnes fragiles et pré-fragiles dépistées dans le cadre de l'EMGT18, afin de faciliter le plus longtemps possible leur maintien à domicile.

AGARICS est basé sur le modèle ICOPE, un programme de soins intégrés mis en place par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le but de limiter le nombre de personnes âgées dépendantes.
AGARICS associe trois domaines complémentaires avec des professionnels de santé chargés de mettre en place un **suivi psychologique**, un **suivi diététique** et des **activités physiques** adaptées à l'état et aux capacités intrinsèques de la personne accompagnée.

Composée d'une psychologue, d'une diététicien et d'une éducatrice en Activité Physique Adaptée (APA), l'équipe sillonne le Cher pour assurer une prise en charge au domicile des bénéficiaires.

"La clé du succès d'AGARICS réside en l'organisation d'une **prise en charge sous forme multimodale**" selon Dr Vianney Bréard, gériatre en charge du projet. Des points réguliers sont ainsi organisés entre les professionnels de santé pour un partage d'informations optimal au service de la personne accompagnée.
Cette orientation globale et novatrice permet à chacun de bénéficier des informations collectées par ses pairs, ce qui accroît l'efficience du dispositif et prolonge ainsi le maintien à domicile des patients.

Comme le rappelle Yasamine Baroukzaï, coordinatrice du projet, "AGARICS affiche des résultats positifs et prometteurs qui invitent à amplifier le dispositif". Les retours collectés auprès des usagers sont également très encourageants.

1067 RDV À DOMICILE
Activité Physique Adaptée

158 RDV À DOMICILE
Psychologie

106 RDV À DOMICILE
Diététique

AGARICS

Film de présentation :
bit.ly/AGARICS

De gauche à droite (l'équipe en 2021) : Karina Maze-Babin, Sybille Dard, Perrine Romain, Sandrine Girard, Morgane Désiré, Olivia Westbrook, Lise Richard

6. La réussite des consultations avancées d'ophtalmologie et d'oncologie au Centre Hospitalier de Vierzon malgré la pandémie

OPHTALMOLOGIE

	2020	2021
Consultations	1541	2096
Dossiers transmis au CHJC	192	385
Journées de consultations	82	85

CANCÉROLOGIE

	2020	2021
Consultations	72	111
Journées de consultations	28	24

7. La Maison Sport-Santé du GHT18 accroit sa notoriété grâce aux outils de communication

Hôpital Infos Avril 2021 - Supplément Sport-Santé

HÔPITAL INFOS

Le bulletin mensuel d'information du Centre Hospitalier de Bourges

SUPPLÉMENT SPORT ET SANTÉ / Avril 2021

DES ÉDUCATEURS SPORTIFS FORMÉS AU SPORT-SANTÉ

Publication Facebook

Centre Hospitalier Jacques Coeur
Publié par Pierre-Yves Halin · 20 mai 2021 ·

Des éducateurs sportifs formés au sport-santé 🙂

Afin de développer le sport-santé dans le département du Cher, le Cros Centre-Val de Loire organise une formation à destination des éducateurs sportifs.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la Maison Sport-Santé, un dispositif inauguré en septembre 2020 et porté par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 18) et le Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (GHT 18) qui regroupe le Centre Hospitalier Jacques Coeur, le Centre Hospitalier George Sand, le Centre hospitalier de Vierzon, le Centre Hospitalier de Saint-Amand-Montrond et le CH de Sancerre.

Les Maisons Sport-Santé ont pour objectif de faciliter l'orientation des personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, et ce quel que soit leur âge. Pour répondre à cet enjeu, des éducateurs sportifs volontaires sont formés afin de développer, dans leur structure, des ateliers sport-santé.

Cette formation est suivie par 13 éducateurs sportifs du département et de nombreux sports sont représentés comme le tennis de table, la natation, le basket, le judo ou encore la boxe.

Pour la partie pratique de la formation, les éducateurs sportifs se sont rendus hier dans les locaux de l'association Caramel, qui a notamment pour mission d'accompagner les personnes diabétiques et les personnes obèses à mieux vivre avec leur maladie chronique et améliorer leur qualité de vie à domicile. Caramel propose à ses adhérents des séances d'activités physiques adaptées, pendant lesquelles les éducateurs sportifs formés ont mis en pratique leurs connaissances.

Une fois la certification obtenue, les éducateurs sportifs formés pourront réaliser, dans leur structure, des ateliers sport-santé qui seront aussi référencés par la Maison Sport-Santé du GHT 18 dans un annuaire dédié. Cet annuaire, à terme, répertoriera toutes les actions de sport-santé proposées dans le département. Les personnes qui auront reçu une prescription médicale de sport-santé pourront alors s'y référer pour identifier l'activité qui leur convient.

Berry Républicain - 20.05.2021

SOCIAL ■ Treize éducateurs sportifs suivent une formation dans le cadre du dispositif Maison sport-santé

Le sport, médicament de la santé

Dans le cadre du dispositif de Maison sport-santé, treize éducateurs sportifs suivent une formation pour pouvoir proposer, par la suite, des ateliers de sport-santé à des patients dans le département.

Chloé Frelet

Des études préconisent de pratiquer au moins trente minutes de sport quotidiennement pour améliorer sa santé. Une recommandation appuyée par le Dr Walker, diabétologue et président de l'association Caramel. « Le sport est le médicament de la santé », affirme-t-il.

L'association vient en aide aux personnes diabétiques et en situation d'obésité. Elle est partenaire du projet Maison sport-santé qui a pour but de favoriser le bien-être des personnes, malades ou non, à travers la pratique d'activités sportives.

PRATIQUE. Marie-France, une patiente atteinte de diabète et adhérente à l'association Caramel, est dirigée pendant des exercices par Stéphane, éducateur sportif, qui suit une formation pour ensuite développer le sport-santé.

Une formation au sport-santé

Pour développer cette pratique, le Comité régional olympique et sportif (CROS) organise une formation de trente-cinq heures pour treize éducateurs sportifs. Le but ? Qu'ils travaillent, à terme, en partenariat avec le dispositif Maison sport-santé et les médecins afin de proposer « une activité physique adaptée aux patients », explique Sébastien Nourry, chargé de mission sport-santé pour le Comité départemental olympique et sportif du Cher (CDOS 18).

La formation permet aux éducateurs d'apprendre la réglementation autour du sport-santé, de comprendre les bienfaits des activités physiques, de savoir comment adapter une séance et d'appréhender les gestes de premiers secours.

Pour cela, ils sont encadrés par des professionnels de la santé et du sport et des agents de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Les dernières heures de formation permettent aux stagiaires d'observer et de réaliser des exercices pratiques avec des adhérents de l'association Caramel, dans les locaux de celle-ci.

Les éducateurs sportifs formés pourront ainsi réaliser des ateliers sport-santé auprès de patients qui auront reçu une prescription médicale. Ensemble, ils pourront déterminer quelle activité physique convient le mieux au patient et à sa pathologie.

La Maison sport-santé du Cher, labellisée depuis février 2020, sera donc le lien entre le patient, le médecin et l'éducateur sportif. ■

Exposition itinérante

8. Les actions communes menées en matière d'Affaires médicales

Pilotage du projet d'acquisition du logiciel de gestion du temps de travail (GTT) pour le personnel médical commun aux établissements du GHT18

Organisation de réunions de travail avec les agents du GHT18 impliqués dans la gestion du personnel médical

Recrutement d'un ophtalmologue - Partenariat entre les CHV et CHJC

Réflexion pour faciliter la participation de l'urologue du CHV à la permanence territoriale des soins

Création du pôle de gériatrie inter-établissements CH de Sancerre - CHJC

Signature du contrat du pôle gériatrie inter-établissement le 20 septembre 2021.
De gauche à droite : Elisabeth Velon, Agnès Cornillault, Dr Olivier Michel, Louis Joannides, David Moulinot, Yasamine Baroukzaï, Audrey Aulibert, Dr Vianney Bréard, Yannick Gédéas, Patrice Hunault

10. Le bilan 2021 de la Direction des Achats

COMPOSITION 2021 DE LA DIRECTION DES ACHATS

• Directeur des achats : Mohammed BOUBEKRI, puis à compter du 1er juillet 2021 Anne DESCOUTS
• Responsable de la cellule territoriale de la commande publique : Aurore MUSY-GENTIL-HOMME, puis à compter du 3 mai 2021 Loïc MAHUT
• Contrôleur de gestion : Nassima BOUKHLAL à compter du 1er juin 2021
• Gestionnaire : Didier SUPERVIELLE
• Gestionnaire : Nadia MAROUF, puis à compter du 1er septembre 2021 Karine GAURIEAU

MISSIONS

Cellule Territoriale de la Commande Publique

• Sécurisation des procédures marchés
• Coordination de la commission interne de l'achat public
• Veille réglementaire « marchés publics »,
• Gestion des marchés publics des établissements du GHT du Cher, appui technique et méthodologique aux services acheteurs,
• Elaboration, passation des marchés, des avenants, des déclarations de sous-traitance
• Participation au Comité de Coordination des Achats
• Mise en œuvre de la convergence des marchés des établissements membres du GHT 18
• Réduction du hors marché

Contrôle de gestion

• Conseils aux décideurs dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions achat.
• Construction et proposition de tableaux de bord à destination de la direction des achats du GHT
• Recueil et consolidation des données achat : cartographie des achats et saisie des données du PAAT
• Suivi des indicateurs de performance retenus pour la fonction achat de territoire
• Mise en place des procédures garantissant la fiabilité des informations relatives à la performance achat, au calcul des gains et à leurs impacts budgétaires.
• Recueil, consolidation et analyse des données achats sur la base des données issues des GEF des établissements
• Analyse des écarts entre les objectifs de performance achat, les budgets et les résultats, et alerte des membres du Comité de Coordination des Achats
• Analyses de coûts
• Réalisation d'études et de travaux de synthèse dans le domaine des achats

INDICATEURS 2021

• Nombre de procédures réalisées et marchés notifiés par la cellule territoriale de la commande publique :

- Au total : 111 procédures dont :
  20 Appels d'Offres Ouverts,
  27 Marchés à Procédure Adaptée,
  49 Marchés négociés,
  2 Procédures négociées avec concurrence,
  10 Annulations,
  2 Procédures basculées en 2022,
  1 Procédure en attente de résultat de sourcing.

- GHT (au minimum deux établissements) : 24 procédures dont :
  7 Appels d'Offres Ouverts,
  5 Marchés à Procédure Adaptée,
  7 Marchés négociés,
  1 Procédure négociée avec concurrence,
  2 Annulations,
  1 Procédure basculée en 2022,
  1 Procédure en attente de résultat de sourcing.

• Nombre de réunions de la commission interne des marchés : 10

- Dossiers présentés :
  17 appels d'offres,
  18 MAPA > 90 000€ (dont 2 pour le GIP BIH),
  4 marchés négociés,
  2 procédures avec négociation

FAITS MARQUANTS 2021

• Clôture de l'accompagnement du RESAH conseil
• Accompagnement aux prérequis de la mise en œuvre d'un système d'information achat via le Cabinet BEARINGPOINT missionné par la DGOS
• Recomposition et stabilisation de l'équipe de la direction des achats du GHT
• Révision du règlement intérieur de la fonction achat du GHT
• Marché Exploitation-maintenance des installations de Chauffage, Ventilation et Climatisa-

tion (CVC) des établissements du GHT
• Marché de Prestations de collecte, transport et traitement des déchets (hors DASRI) des établissements du GHT
• Marché de Maintenance des installations frigorifiques des locaux et production de froid des établissements du GHT

PROJETS 2022

• Poursuite de la révision du règlement intérieur de la fonction achat du GHT et validation par le comité stratégique
• Recentrage des missions de la cellule territoriale de la commande publique
• Marchés à fort impact GHT (Transports sanitaires terrestres, Sécurisation des accès…)
• Marchés à fort impact mono établissement (Bloc opératoire du CH de Vierzon, Urgences du CH JACQUES COEUR)
• Mise en place de la nouvelle numérotation marché au niveau GHT
• Création et mise en production des indicateurs de mesure de performance de la fonction achat au niveau GHT et de chaque établissement
• Déménagement de la cellule territoriale de la commande publique

9. La convergence des Systèmes d'Information au sein du GHT18

Formation à Hôpital Manager des utilisateurs de Vierzon

DOSSIER PATIENT INFORMATISE DE TERRITOIRE

Dans le cadre de la convergence des systèmes d'information (SI), le GHT18 avait fait le choix de déployer le Dossier Patient Informatisé (DPI) de la société MAINCARE IC. Fin novembre 2020, le Directeur de MAINCARE IC a annoncé que sa société n'était plus en capacité de respecter le planning contractuel. Les membres du Comité Stratégique du GHT18 ont par conséquent pris la décision, à l'unanimité, de résilier le contrat en cours. L'annonce de retards de plus de neuf mois pour le déploiement du DPI ne permettaient en effet plus d'atteindre les cibles d'usage du programme HOP'EN, et le GHT18 risquait de perdre les subventions associées d'un montant d'1,8M€. Un protocole d'accord transactionnel a été signé le 28 avril 2021 avec MAINCARE IC, sans impact financier pour le GHT18.

Une étude d'opportunité sur deux autres logiciels de DPI (Easily d'HOPSIS et Hôpital Manager de SOFTWAY) a ensuite été réalisée. Le DPI Hôpital Manager (HM) de la société SOFTWAY a été sélectionné après une analyse détaillée des membres du groupe projet, et ce selon les critères suivants :
• Fonctionnalités et ergonomie du logiciel

- Infrastructure technique dont Hébergeur de Données de Santé (HDS)
- Interopérabilité
- Accompagnement à la mise en place
- Planning de déploiement
- Coût financier du projet sur 5 ans

Les négociations avec l'ARS Centre-Val de Loire ont permis de conserver les montants alloués dans le cadre du programme HOP'EN.
Le montant prévisionnel du projet (licences, prestations, HDS) a été évalué, pour les cinq prochaines années, à 3 407 466€ TTC.

MARCHE CAIH/SCC		2 021	2 022				2 023				2 024				2 025				2 026		
Montant TTC	GHT	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
966 574	Licences (base + options retenues)	39 630		121 885				374 248				430 812				0					
962 582	Hébergement/MCO - Saas Serveur corrélation	17 701		88 506				157 669				222 426				272 160				204 120	
1 929 156	TOTAL SOFTWAY	57 331		210 391				531 917				653 238				272 160				204 120	
1 968 527	TOTAL avec % SCC-CAIH (~ 2%)	58 501		214 685				542 772				666 569				277 714				208 286	

MARCHE NEGOCIE SOFTWAY		2 021	2 022				2 023				2 024				2 025				2 026		
Montant TTC	GHT	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
1 438 939	Prestations (base + options retenues)	174 411		357 668				587 488				319 372				0					
3 407 466	TOTAL GENERAL	232 912		572 353				1 130 260				985 941				277 714				208 286	

hors maintenance : 187 306€ TTC /an – coût progressif à partir de 2024 (en fonctiondes dates de déploiement)

La contractualisation avec l'éditeur SOFTWAY a eu lieu le 2 septembre 2021. Le 4 octobre 2021, la réunion de lancement du projet s'est tenue en présence des membres du groupe projet.

COMPOSITION DU GROUPE PROJET

	GROUPE PROJET DPI GHT18				
Directeur de projet, DSI GHT	Mme Perier				
Chefs de projet GHT	Dr Maakaroun Mme Aufauvre M. Pourriau				
DIM GHT	Dr Massot				
RSSI DPO GHT	M Moussé				
DS GHT	Mme Velon- suppléance : Mme Apert				
Référents DPI	CHJC	CHV	CHSAM	CHS	CHGS
Référents IDE GHT	Mme Leclere- Pierre, Mme Guntzburger				
Référents Informaticiens	M Pourriau	Mme Jardat	Mme Bachelier, M Desaintpalais	M Guichard	M Faure, Mme Aufauvre
Référents Médecins	Dr Maakaroun	Dr Amoussouga	Dr Hemdane, Dr Appadoo	Dr Breard	Dr Lebsir, Dr Laurent
Référents Pharmaciens	Dr Augagneur	Dr Gauthier	Dr Kouache	Dr Benkemoun	Dr Paviot
Référents DS/CSS/CS/soignant	M Thouvenin	Mme Lamy, Mme Beja	Mme Langevin	Mme Lauverjat	M. Gibot
Référents AMA	Mme Boramier	Mme Joubert Patarin	Mme Sanchez, Mme Jolivet	Mme Debord	Mme Colombi
Référents Intéropérabilités	M Suraud, M Lecomte	Mme Jardat	M Desaintpalais	M Guichard	M Prévot
Référents Techniques	M Neveu	M Berthias	M Desaintpalais	M Guichard	M Furcy, M Murzeau

Le planning prévisionnel, validé par le Comité stratégique du GHT18, a positionné un démarrage du DPI Hôpital Manager sur les sites des Centres Hospitaliers (CH) de :
- Vierzon au 1er semestre 2022
- Saint-Amand-Montrond au 2ème semestre 2022

Une alimentation du socle documentaire de GHT18 à partir des DPI locaux a été validée pour les trois autres CH du GHT18 : Sancerre, George Sand, Jacques Coeur
Ainsi, le partage d'informations « patients » entre les 5 établissements du GHT18 sera opérationnel dès 2022.

Les étapes préalables au démarrage :

- Cadrage fonctionnel : Etude des pratiques, attentes et besoins des services de chaque CH
- Formations : Présentation générale des fonctionnalités d'HM au groupe projet, formations des référents du GHT18 et des référents de chaque site
- Ateliers de conception : Conception du futur Workflow d'HM par les référents, et ce en vue du paramétrage à valider par chaque site
- Paramétrage : Phase de construction du futur DPI du GHT18

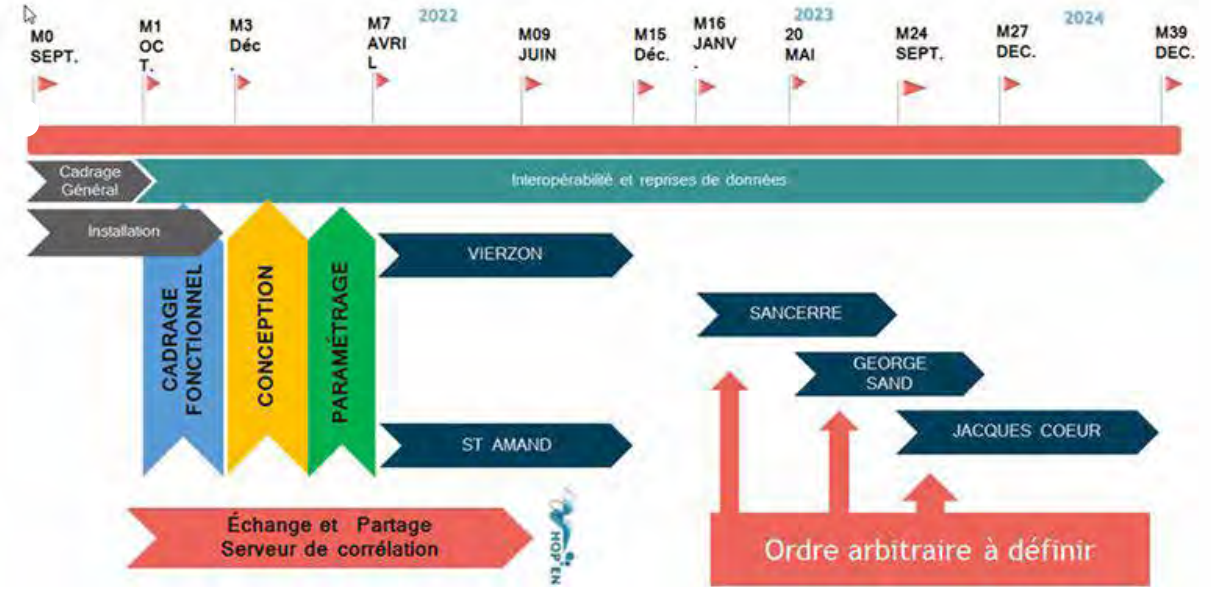

Le démarrage d'HM au sein des CH de SANCERRE, GEORGE SAND et JACQUES CŒUR sera effectif à compter de 2023, selon un planning qui reste à définir.

COMMISSION D'IDENTITO-VIGILANCE DU GHT18

La Commission d'Identito-Vigilance (CIV) du GHT18 est pilotée par Dr MASSOT, DIM de territoire, M. FAURE, RSI du CH GEORGE SAND, M. HUNAULT, Responsable du bureau des consultations et hospitalisations du CH Jacques Coeur

Cette CIV s'est réunie 2 fois en 2021 (23 avril et 7 octobre).
L'avancée des travaux sur la Charte « Identito-Vigilance de GHT » a été régulièrement présentée au groupe. Les nouveautés apportées par le Référentiel National d'Identito-Vigilance (RNIV) ont été résumées lors des réunions, et un travail d'auto-évaluation par rapport aux exigences et recommandations a été conduit.

Ce travail d'auto-évaluation a mis en évidence des structures certes hétérogènes, mais a conforté les membres du Comité sur la qualité de l'Identito-Vigilance au sein des structures. Parallèlement, le serveur de rapprochement initialement prévu par MAINCARE IC a été abandonné au profit du DPI de SOFTWAY et d'un nouveau système de consolidation des profils patients sur le territoire. Ce nouvel outil et la mise en place de l'Identifiant National de Santé (INS) a amené la CIV de GHT à insister pour que chaque établissement pilote activement le déploiement de l'INS dans ses bases respectives. En effet, la présence massive d'identités qualifiées dans les bases de chaque CH facilitera la corrélation et permettra aux professionnels du GHT18 d'avoir instantanément un dossier commun. Enfin, la structure managériale a été proposée et acceptée par les membres du Comité. Elle a rappelé la nécessité de disposer de référents Identito-Vigilance par établissement, et de recruter un professionnel GHT18 en charge de la coordination.

Afin d'améliorer la qualité des bases d'identité sur le déploiement du DPI de territoire, la CIV de GHT a clairement défini la mise en place de l'INS comme étant la priorité fondamentale pour 2021/2022.

10. La sécurisation des Systèmes d'Information

Récapitulatif des actions menées en 2019, 2020 et 2021

2019	2020	2021	
5	5	5	**Audit** de maturité de la sécurité des systèmes du GHT18 *Périmètre défini autour de 100 questions de sécurité par établissement*
5	5	5	**Audit** de maturité de l'organisation de la sécurité des systèmes du GHT18 *Point de départ de la convergence de l'organisation de sécurité*
9		1	**Audit** de sécurité des salles informatique du GHT18 *Evolution et mutualisation des ressources* *1 nouvelle salle informatique (Datacenter) pour remplacer une salle obsolète à l'étude : livraison prévue en 2022*
5		2	**Refonte des SIH** (solution GHT) *1 SIH entièrement renouvelé sur des technologies actuelles (CH Vierzon)* *1 SIH en cours de renouvellement (CH George Sand)*
	5	6	**Plan d'action** de la sécurité des systèmes du GHT18 *Plans d'amélioration par établissement de la cyber sécurité*
	5	5	**Test** d'intrusion GHT18 *1 audit de test par intrusion corrigé*
	35	25	**Correction** majeure de sécurité GHT18 *Evolution et mutualisation des ressources* *Coordination de sécurité par établissement pour le suivi des corrections*
	100	1	**Faux mail** piégé envoyé *Rédaction et sensibilisation au phishing dans 3 établissements* *1 plateforme de tests et de formation à la sensibilisation*
		3	**Cyberattaque** *Tentatives de cyberattaque échouées*
15	35	5	**Scanner** de vulnérabilités *Vulnérabilités corrigées du site internet (données confidentielles)*
54	54	12	**Vulnérabilités** critiques sur les SIH *En lien avec les cyberattaques*
5	8	6	**Dossier de sécurité** (Privacy by default) au sein du GHT18 *Analyse de risque en amont de projet*
550	550	550	**Recommandation** suite aux audits du GHT18 *Axes d'amélioration du niveau de sécurité dans les établissements* *Réalisation : 20%*
135	135	135	**Recommandation** de durcissement du parc informatique *Protection contre les cyberattaques et obsolescence des systèmes* *Réalisation : 70%*
400	1600	5000	**Cyberattaques** au sein des établissements de santé en France *Les établissements sont des cibles attractives pour la vente des données médicales - 14 143 plaintes*

2019	2020	2021	
5	10	8	**Incident de sécurité** au sein du GHT18 *Cellule de crise activée avec impact majeur sur le fonctionnement d'un établissement*
11	10	12	**Alerte et sensibilisation** *Messages d'alerte et d'information sur l'actualité des cyberattaques*
		1	**PGSSi-S : Mise en place au sein du GHT18 de la Politique Générale de Sécurité du Système d'Information de Santé** *RGPD = Règlement général sur la protection des données* *Entrée en vigueur le 24 mai 2016 et applicable à partir du 25 mai 2018*
1	2	10	**Registre des traitements conformes** *Mise en conformité du nouveau registre des traitements*
		384	**Contrôle CNIL** *Les contrôles CNIL se metent en place suite au moratoire de 3 ans sur la mise en conformité*
		135	**Mise en demeure** *Non-conformité des établissements*
3	3	8	**Déclaration MR004-MR005 (RIPH, RNIPH)** *Déclaration des méthodes et recherches auprès de l'INS* *Mise en place d'un outil d'aide pour définir la méthode et recherche*
	4	2	**Violation de données personnelles** *Cyberattaque subie par les prestataires ayant un impact sur les données du GHT18*
	1	2	**Demande d'accès aux données personnelles** *Demande d'accès aux données personnelles des personnes concernées*
	21	5	**Maitrise d'accès télémaintenance** *Sécurisation des accès télémaintenance*
	25	28	**Charte** de clauses de sous-traitances *Echange contractuel sur les responsabilités et correction de vulnérabilités*
	5	5	**Information** auprès des utilisateurs *Affichage, livret d'accueil, actions de communication...*
3	2	2	**AIDP** réalisées *Analyse d'impact sur la protection des données personnelles en amont de projet*
450		177	**Heure d'impact** mineur à majeur sur le GHT18, d'indisponibilité d'une ressource *Rapport d'indisponibilité d'une partie des ressources du GHT18*
	1407	702	**Réunion en visioconférence via GoToMeeting**
	5 953	2 803	**Participant aux visioconférences via GoToMeeting**
	69 018	41 212	**Heure en visioconférence via GoToMeeting**

11. Le bilan 2021 du Projet Médical Partagé

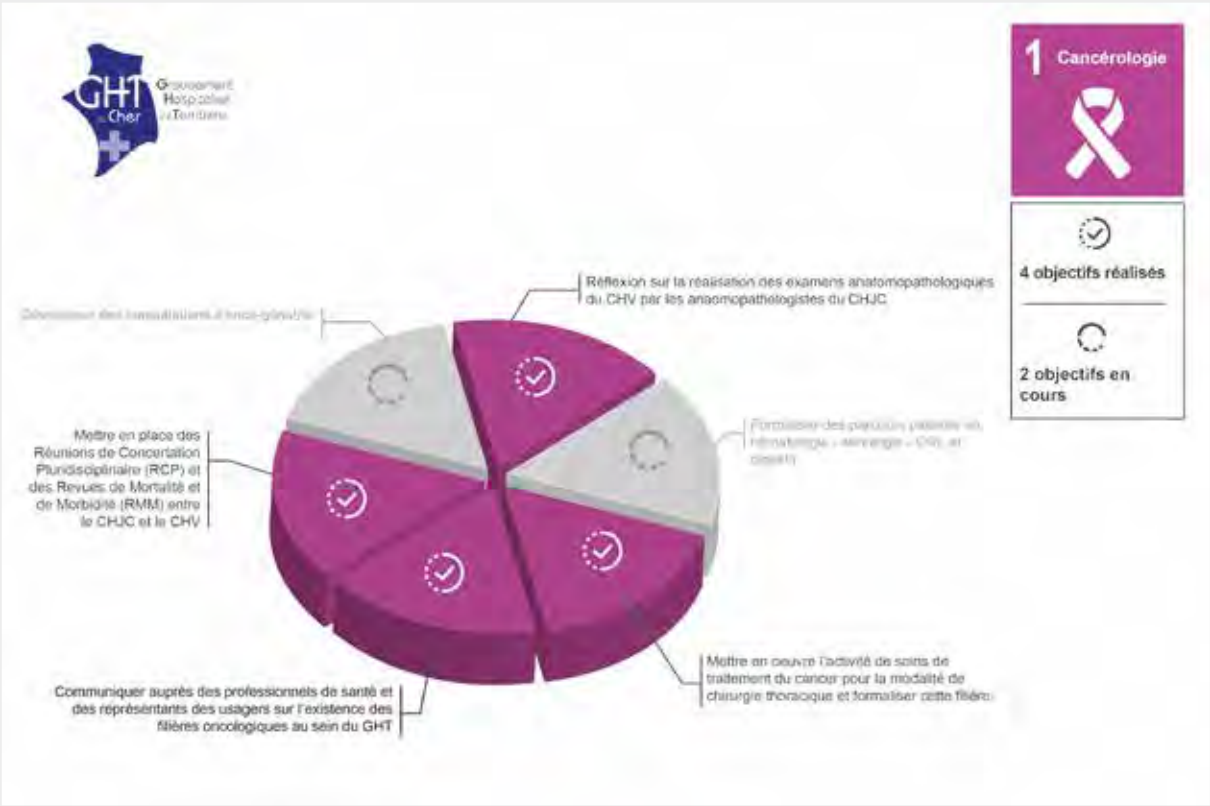

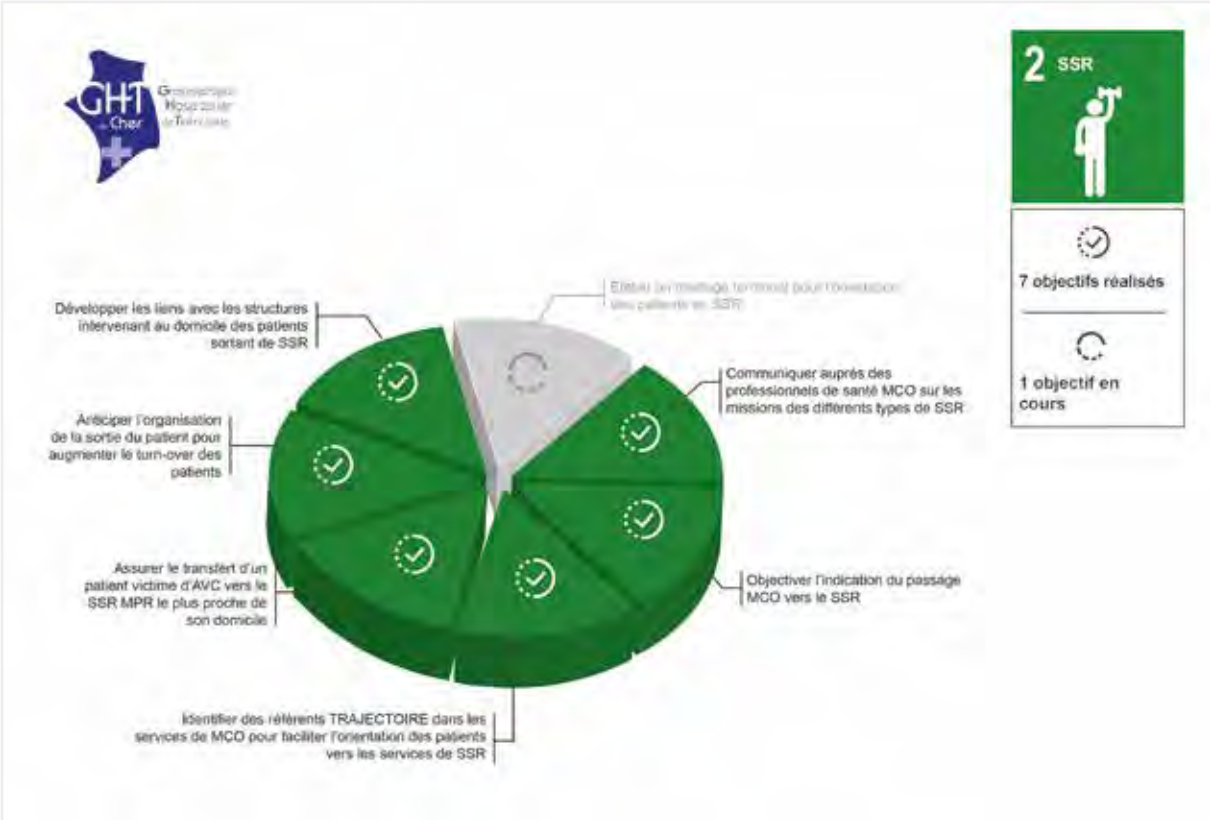

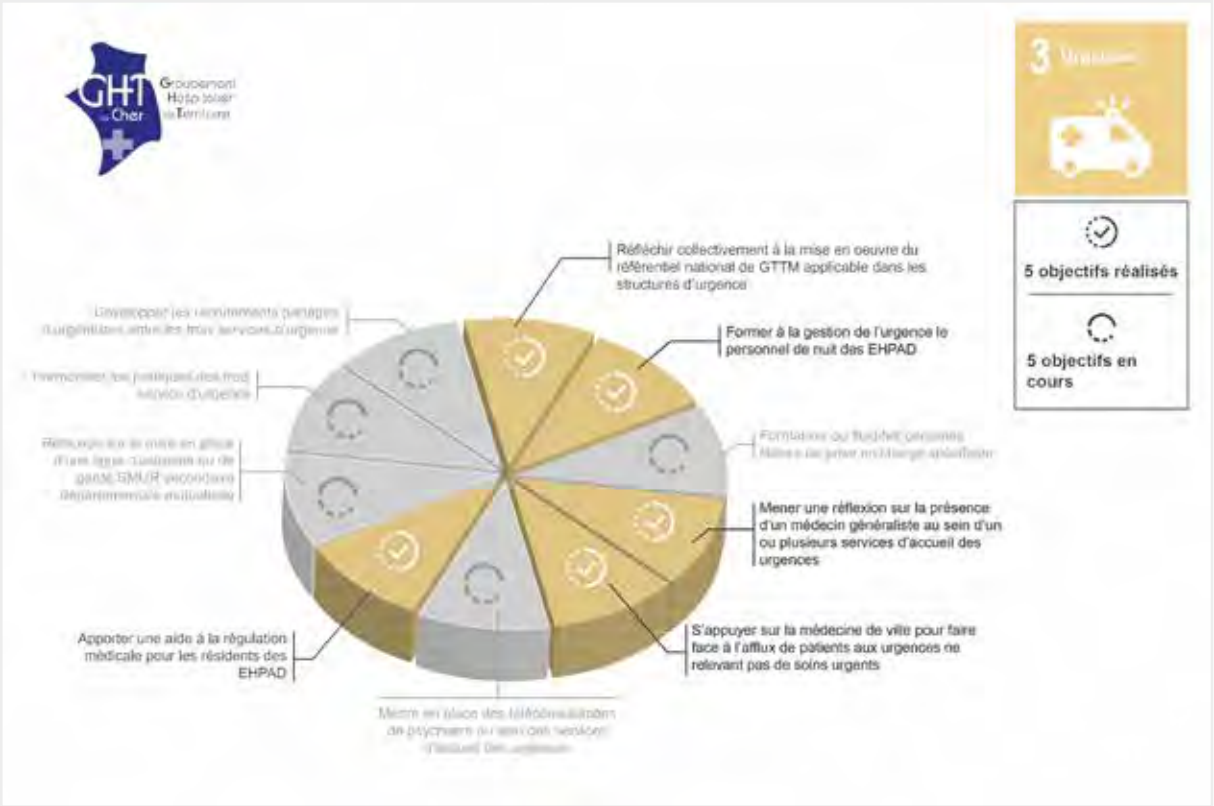
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
3
5 objectifs réalisés
5 objectifs en cours
Réfléchir collectivement à la mise en oeuvre du référentiel national de GTTM applicable dans les structures d'urgence
Former à la gestion de l'urgence le personnel de nuit des EHPAD
Mener une réflexion sur la présence d'un médecin généraliste au sein d'un ou plusieurs services d'accueil des urgences
S'appuyer sur la médecine de ville pour faire face à l'afflux de patients aux urgences ne relevant pas de soins urgents
Apporter une aide à la régulation médicale pour les résidents des EHPAD

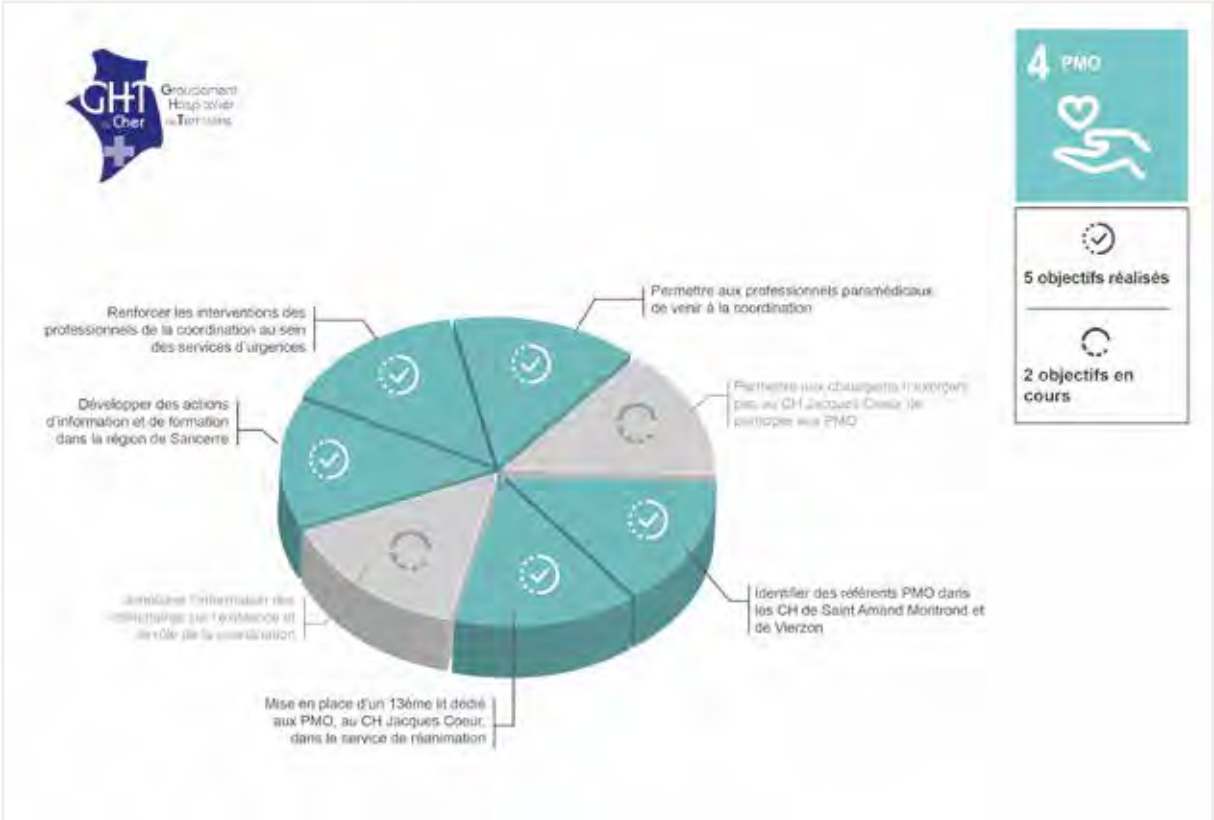
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
4 PMO
5 objectifs réalisés
2 objectifs en cours
Renforcer les interventions des professionnels de la coordination au sein des services d'urgences
Développer des actions d'information et de formation dans la région de Sancerre
Permettre aux professionnels paramédicaux de venir à la coordination
Identifier des référents PMO dans les CH de Saint Amand Montrond et de Vierzon
Mise en place d'un 13ème lit dédié aux PMO, au CH Jacques Coeur, dans le service de réanimation

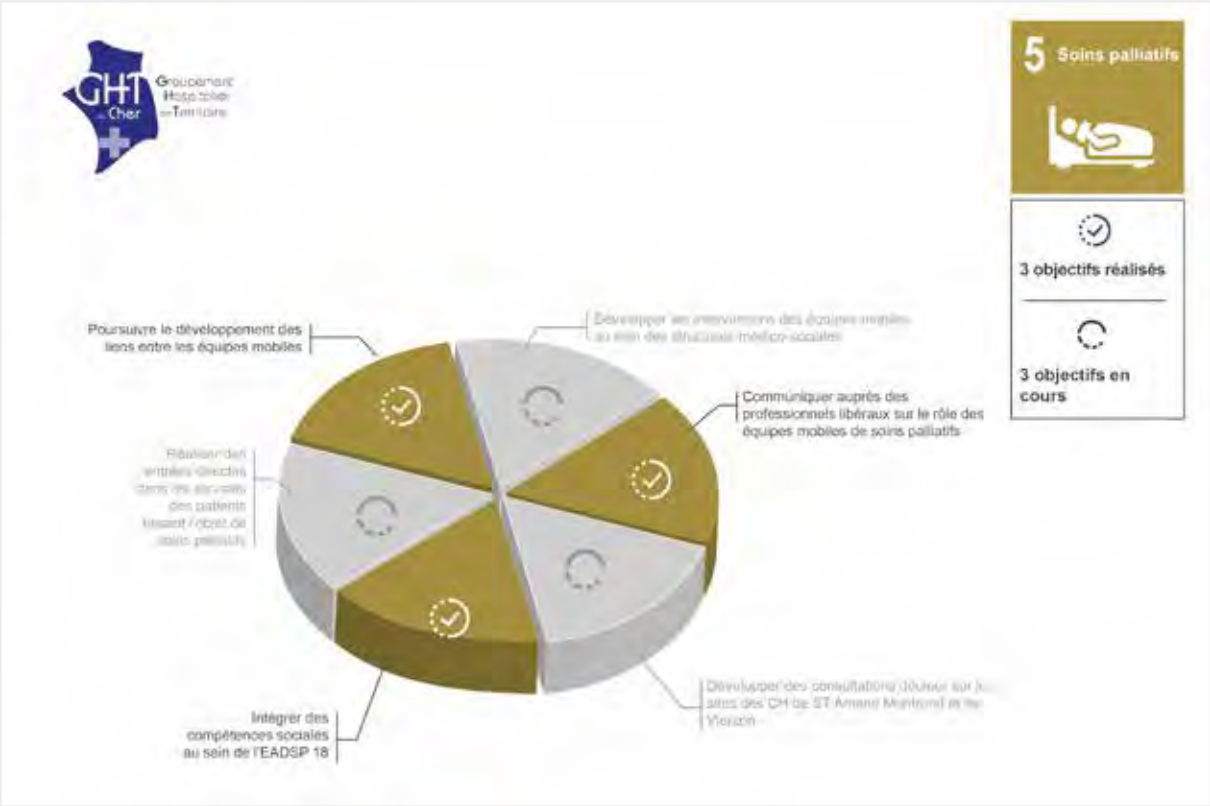
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
5 Soins palliatifs
3 objectifs réalisés
3 objectifs en cours
Poursuivre le développement des liens entre les équipes mobiles
Développer les interventions des équipes mobiles au sein des structures médico-sociales
Communiquer auprès des professionnels libéraux sur le rôle des équipes mobiles de soins palliatifs
Intégrer des compétences sociales au sein de l'EADSP 18

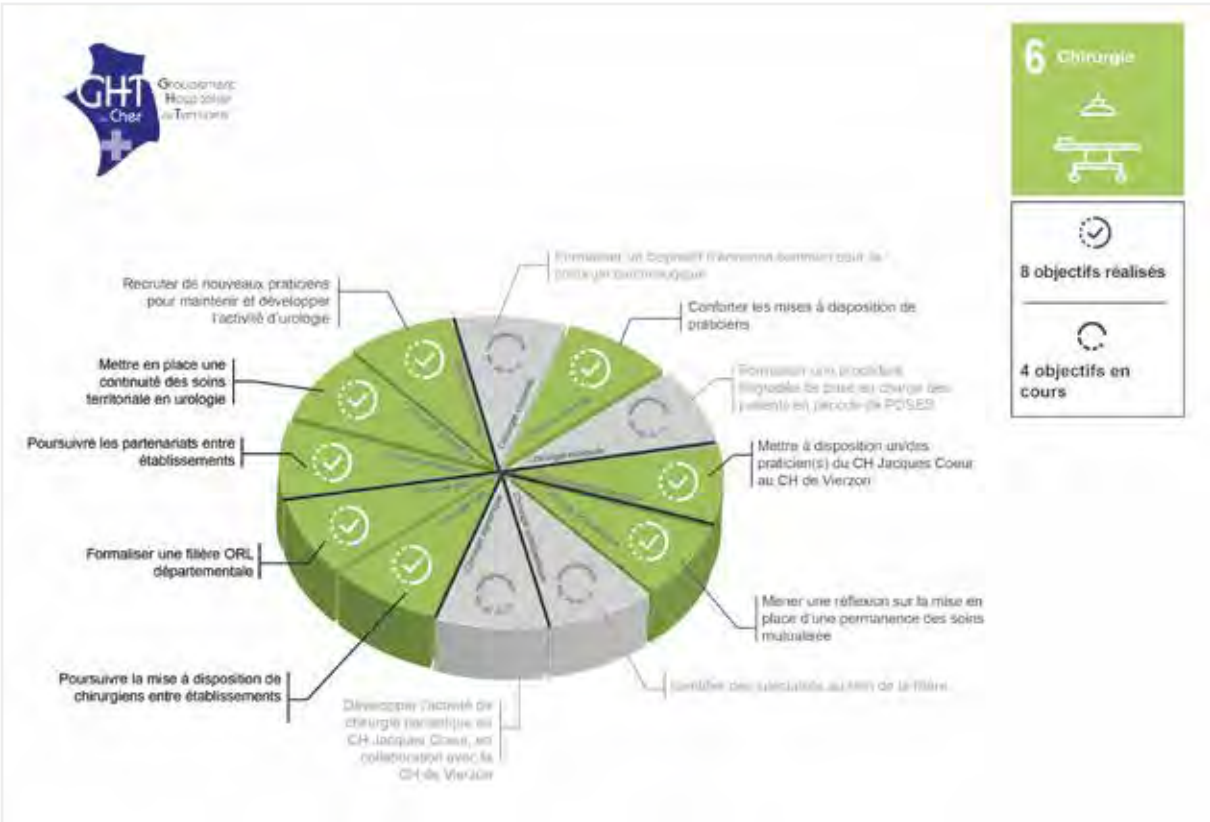
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
6 Chirurgie
8 objectifs réalisés
4 objectifs en cours
Recruter de nouveaux praticiens pour maintenir et développer l'activité d'urologie
Conforter les mises à disposition de praticiens
Mettre en place une continuité des soins territoriale en urologie
Poursuivre les partenariats entre établissements
Mettre à disposition un/des praticien(s) du CH Jacques Coeur au CH de Vierzon
Formaliser une filière ORL départementale
Mener une réflexion sur la mise en place d'une permanence des soins mutualisée
Poursuivre la mise à disposition de chirurgiens entre établissements
Développer l'activité de chirurgie bariatrique au CH Jacques Coeur, en collaboration avec le CH de Vierzon

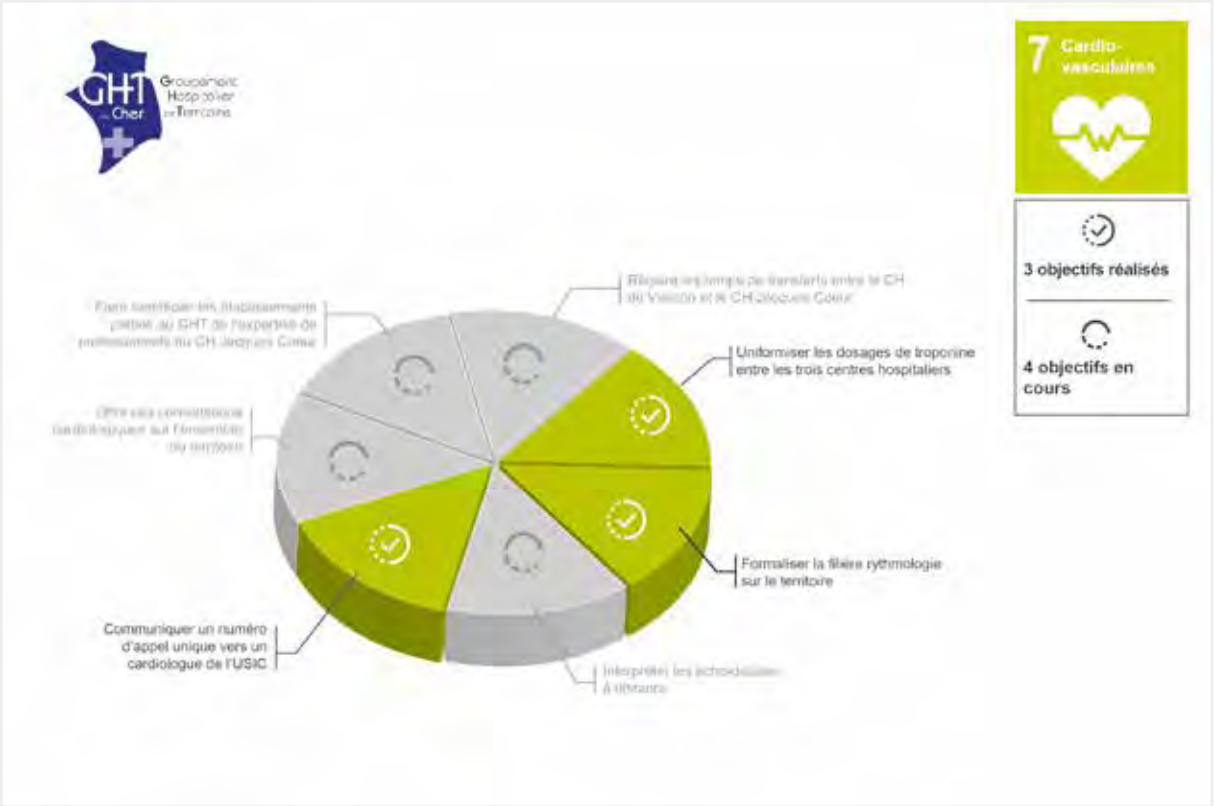
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
7 Cardio-vasculaires
3 objectifs réalisés
4 objectifs en cours
Uniformiser les dosages de troponine entre les trois centres hospitaliers
Formaliser la filière rythmologie sur le territoire
Communiquer un numéro d'appel unique vers un cardiologue de l'USIC

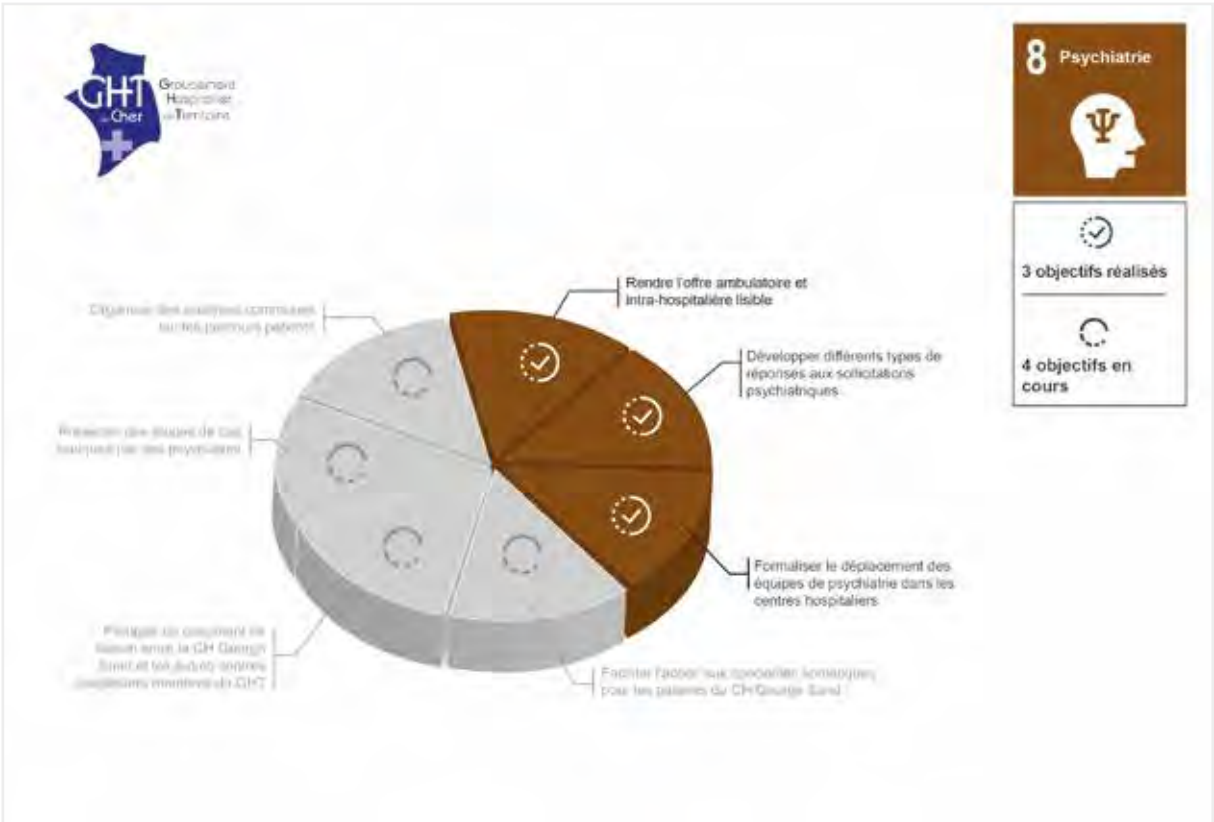
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
8 Psychiatrie
3 objectifs réalisés
4 objectifs en cours
Rendre l'offre ambulatoire et intra-hospitalière lisible
Développer différents types de réponses aux sollicitations psychiatriques
Formaliser le déplacement des équipes de psychiatrie dans les centres hospitaliers

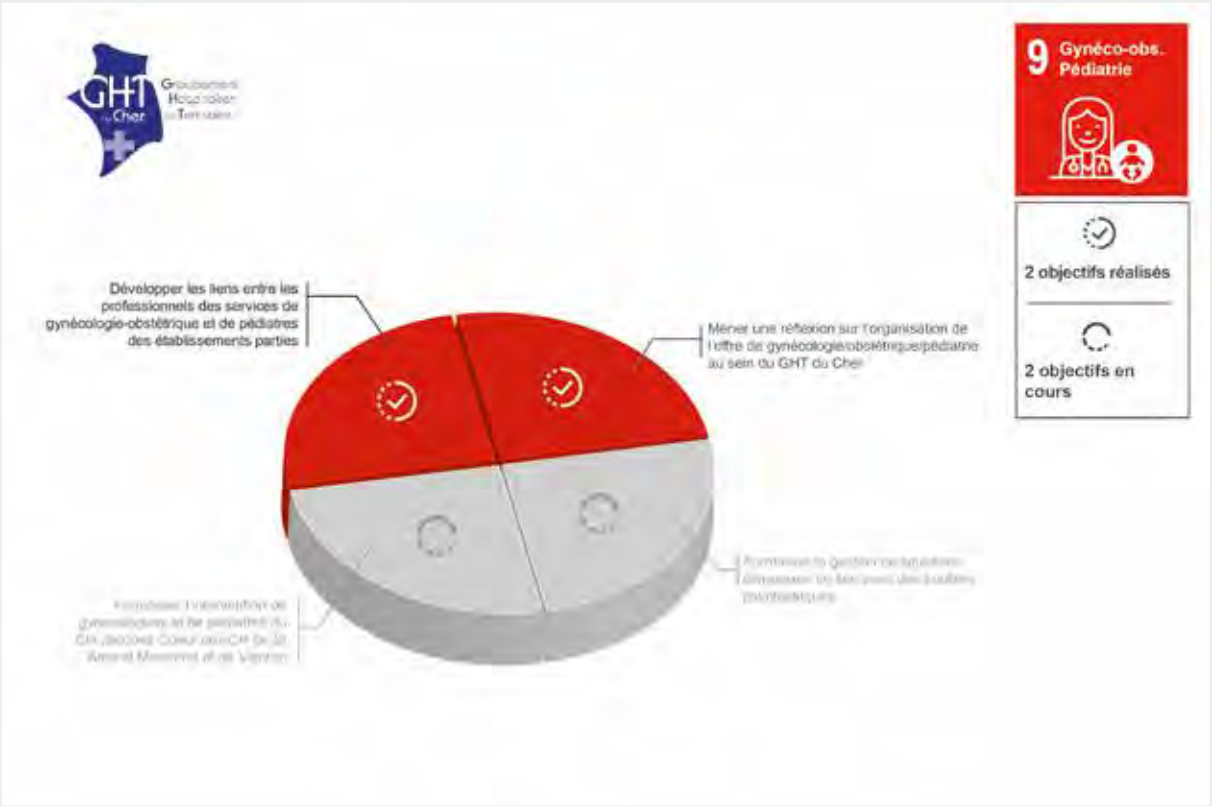
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
9 Gynéco-obs. Pédiatrie
2 objectifs réalisés
2 objectifs en cours
Développer les liens entre les professionnels des services de gynécologie-obstétrique et de pédiatres des établissements parties
Mener une réflexion sur l'organisation de l'offre de gynécologie/obstétrique/pédiatrie au sein du GHT du Cher

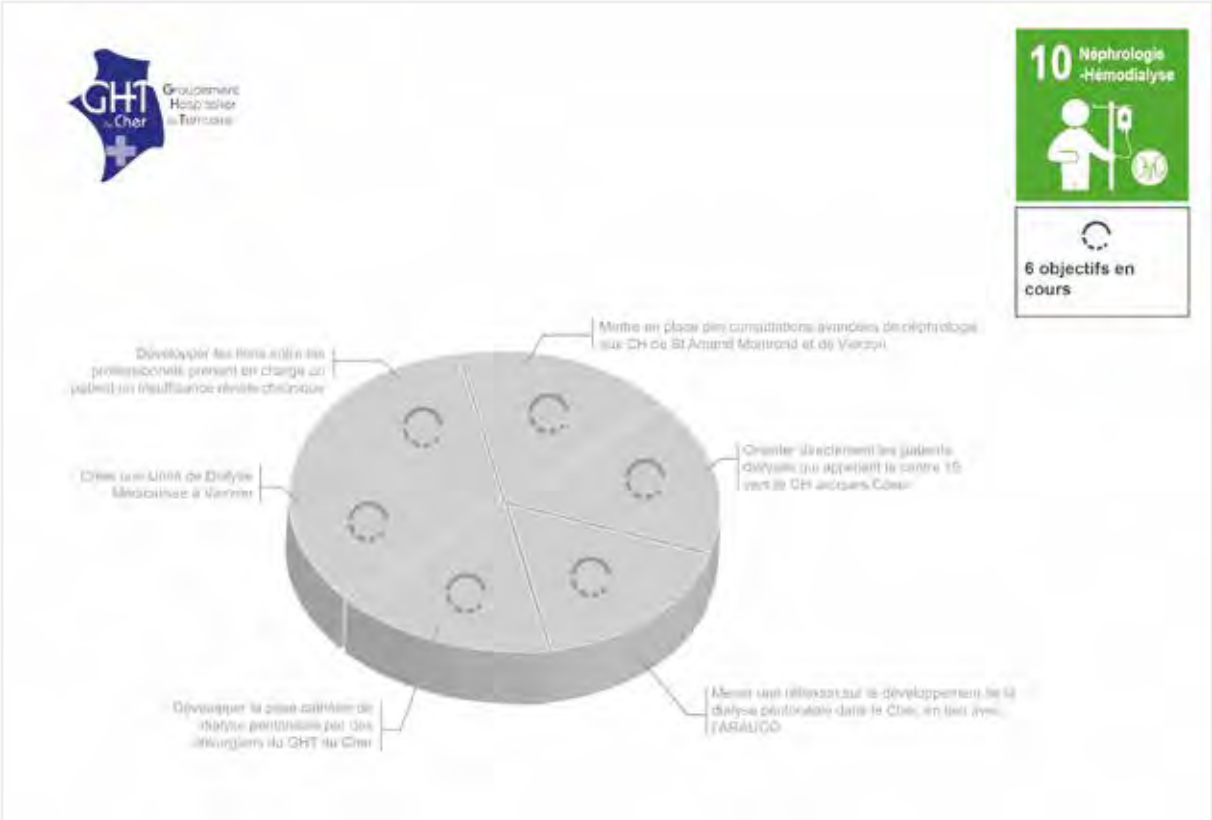
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
10 Néphrologie -Hémodialyse
6 objectifs en cours
Mettre en place des consultations avancées de néphrologie aux CH de St Amand Montrond et de Vierzon
Développer les liens entre les professionnels prenant en charge un patient en insuffisance rénale chronique
Orienter directement les patients dialysés qui appellent le centre 15 vers le CH Jacques Cœur
Créer une Unité de Dialyse Médicalisée à Vierzon
Développer la prise en charge de dialyse péritonéale par des chirurgiens du GHT du Cher
Mener une réflexion sur le développement de la dialyse péritonéale dans le Cher, en lien avec l'ARAUCO

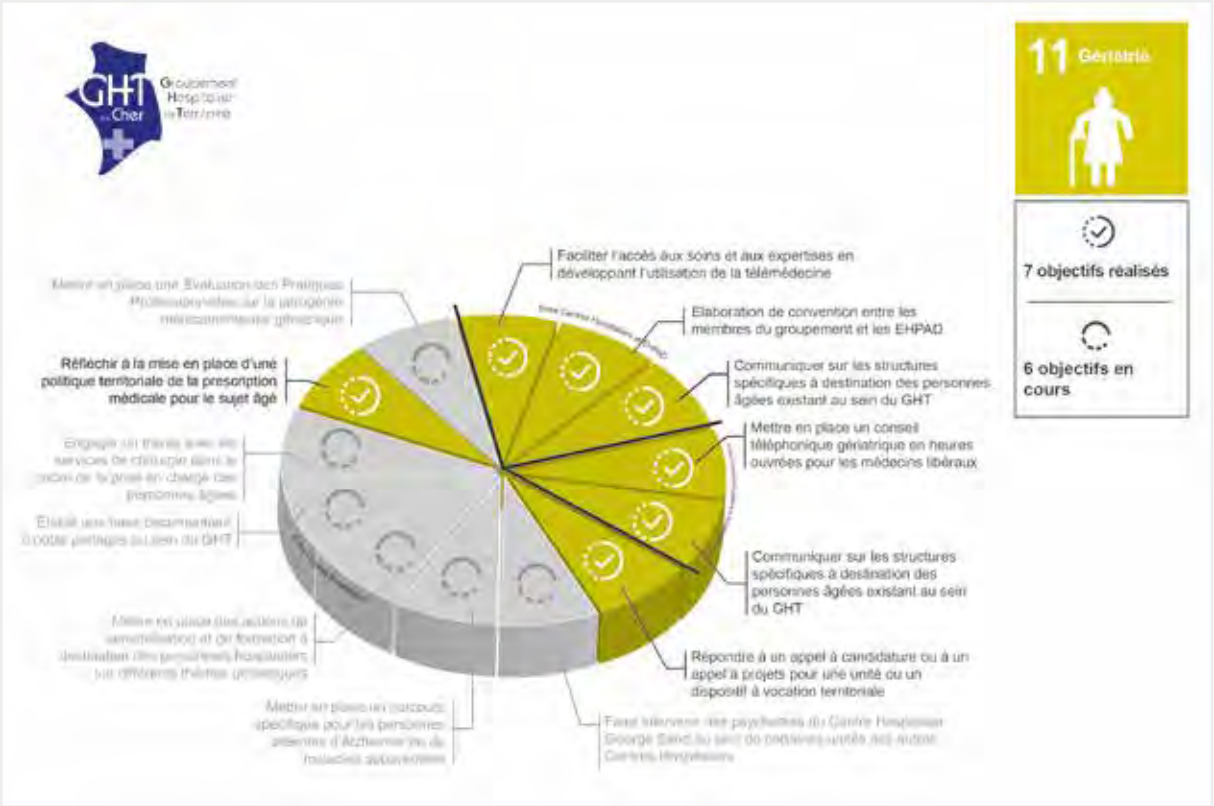
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
11 Gériatrie
7 objectifs réalisés
6 objectifs en cours
Faciliter l'accès aux soins et aux expertises en développant l'utilisation de la télémédecine
Elaboration de convention entre les membres du groupement et les EHPAD
Communiquer sur les structures spécifiques à destination des personnes âgées existant au sein du GHT
Mettre en place un conseil téléphonique gériatrique en heures ouvrées pour les médecins libéraux
Communiquer sur les structures spécifiques à destination des personnes âgées existant au sein du GHT
Répondre à un appel à candidature ou à un appel à projets pour une unité ou un dispositif à vocation territoriale
Réfléchir à la mise en place d'une politique territoriale de la prescription médicale pour le sujet âgé

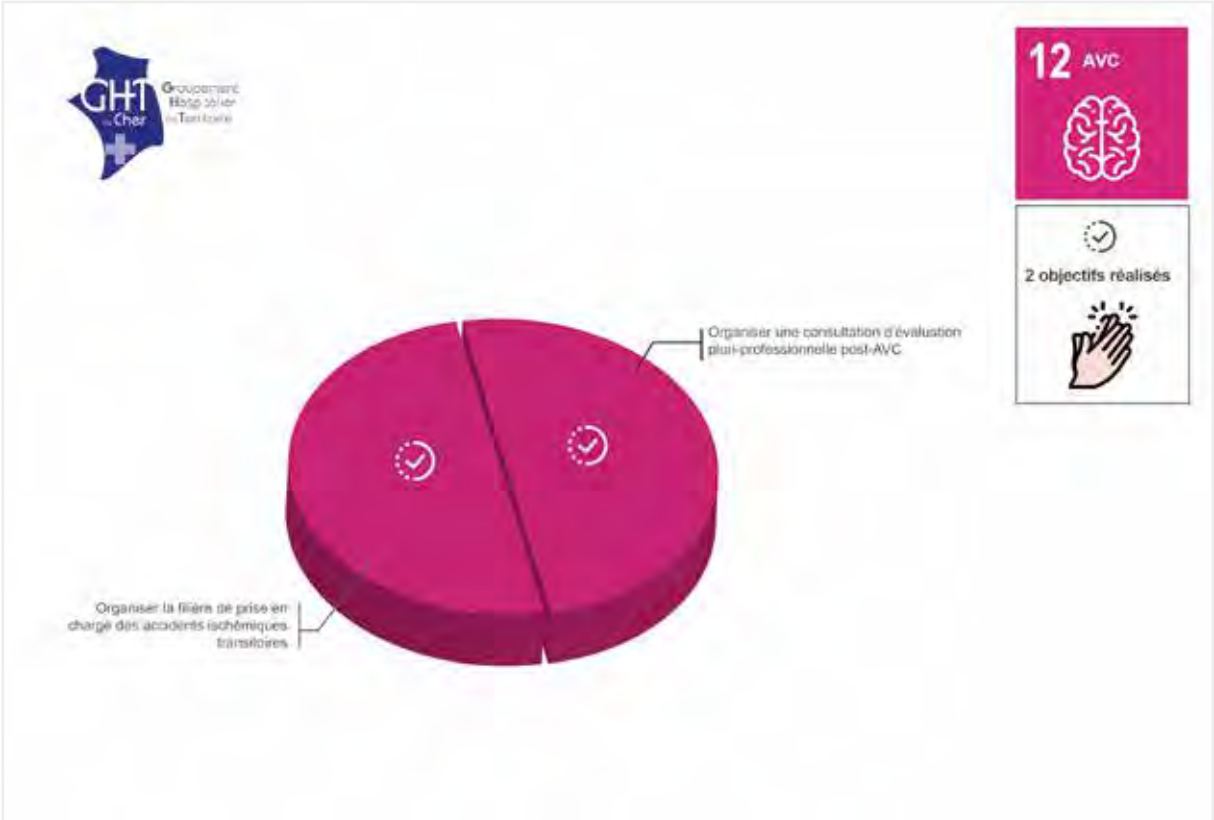
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
12 AVC
2 objectifs réalisés
Organiser une consultation d'évaluation pluri-professionnelle post-AVC
Organiser la filière de prise en charge des accidents ischémiques transitoires

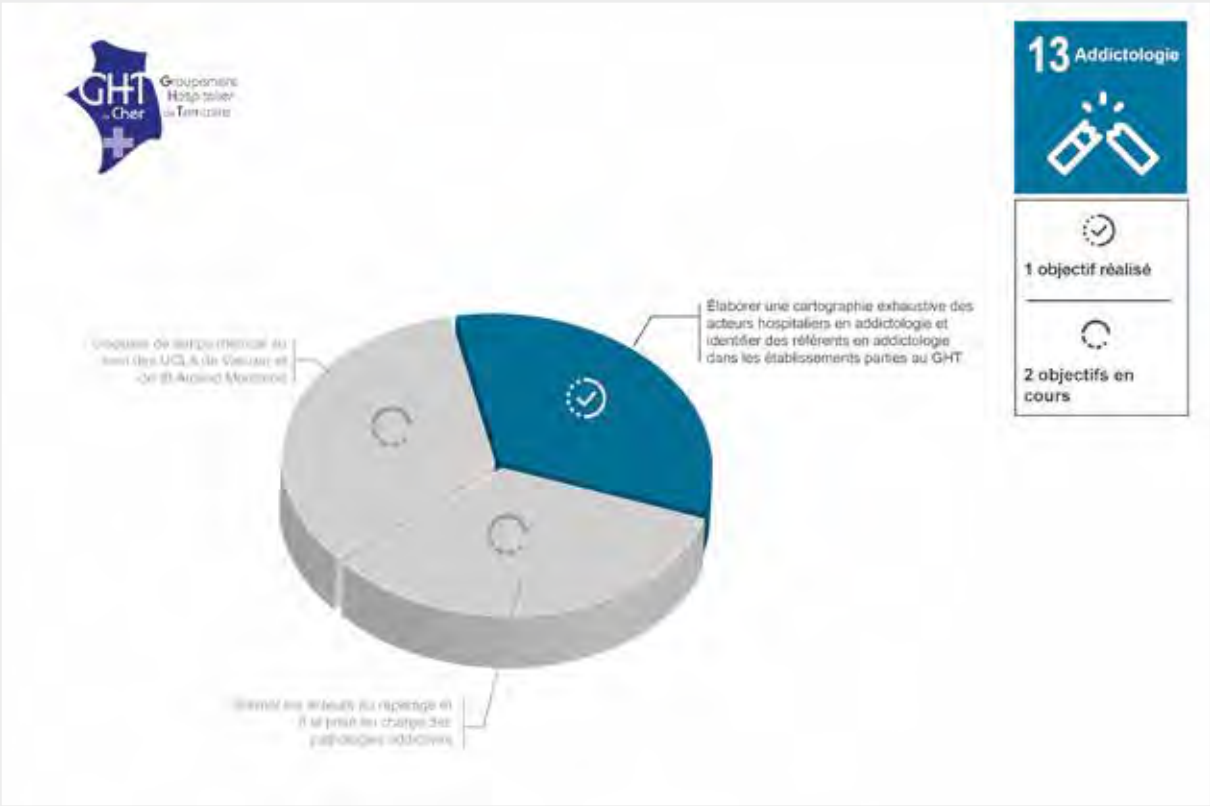
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
13 Addictologie
1 objectif réalisé
2 objectifs en cours
Élaborer une cartographie exhaustive des acteurs hospitaliers en addictologie et identifier des référents en addictologie dans les établissements parties au GHT

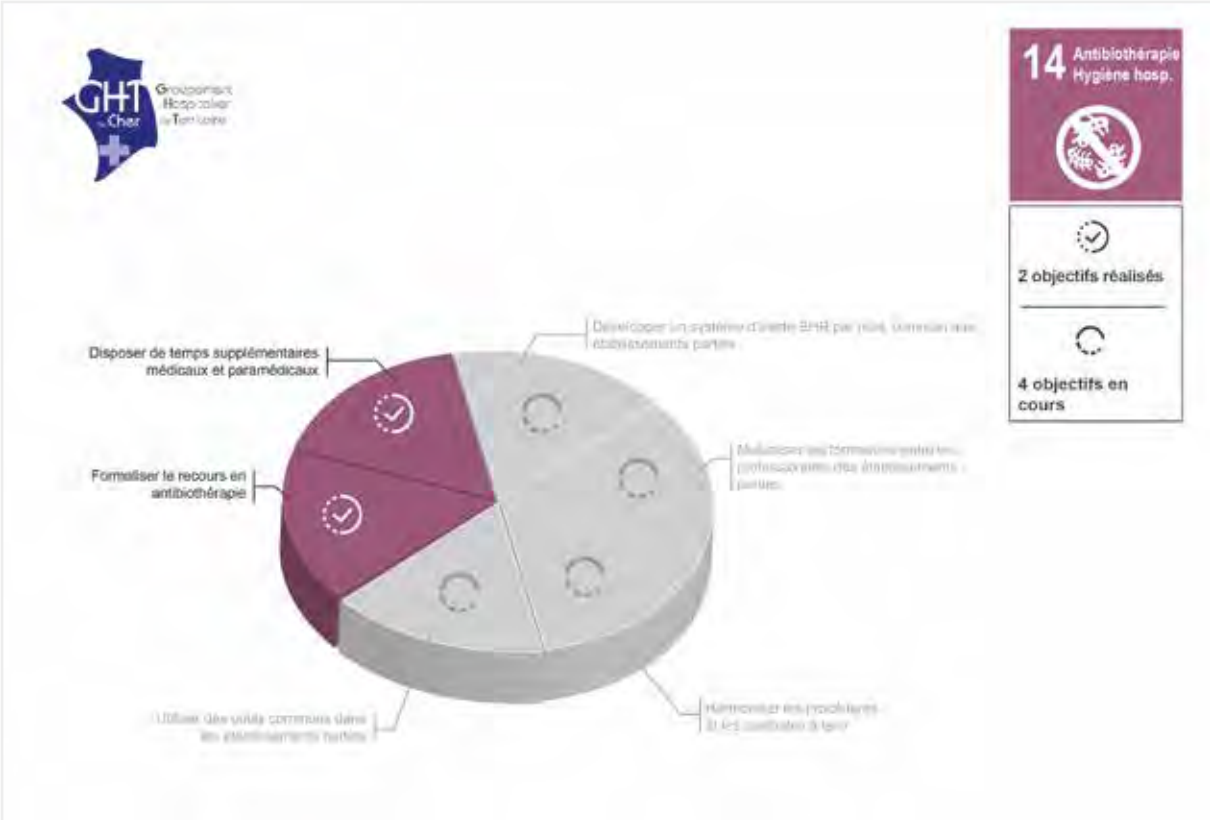
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
14 Antibiothérapie Hygiène hosp.
2 objectifs réalisés
4 objectifs en cours
Disposer de temps supplémentaires médicaux et paramédicaux
Formaliser le recours en antibiothérapie

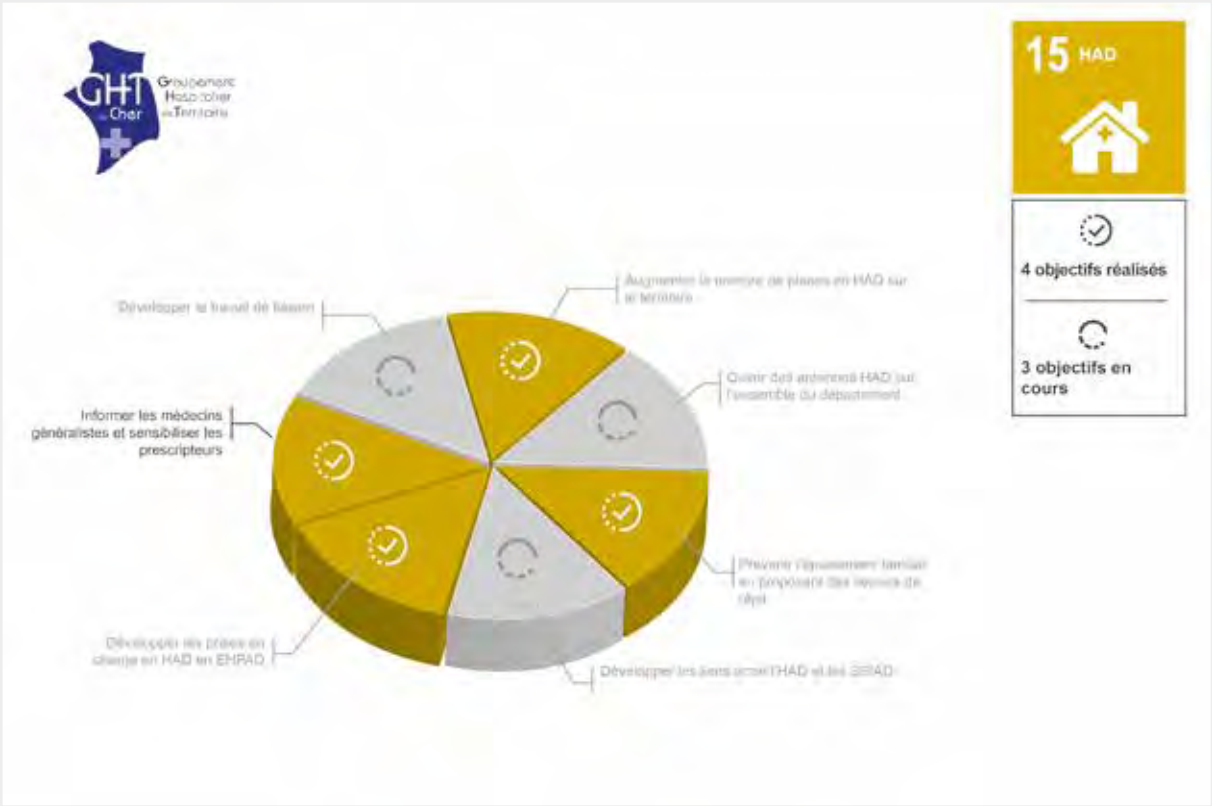
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
15 HAD
4 objectifs réalisés
3 objectifs en cours
Développer le travail de liaison
Informer les médecins généralistes et sensibiliser les prescripteurs
Développer les places en charge en HAD en EHPAD

GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
16 Biologie
Objectif réalisé
Laboratoire multi-sites Centre Hospitalier Jacques Coeur / CH Vierzon

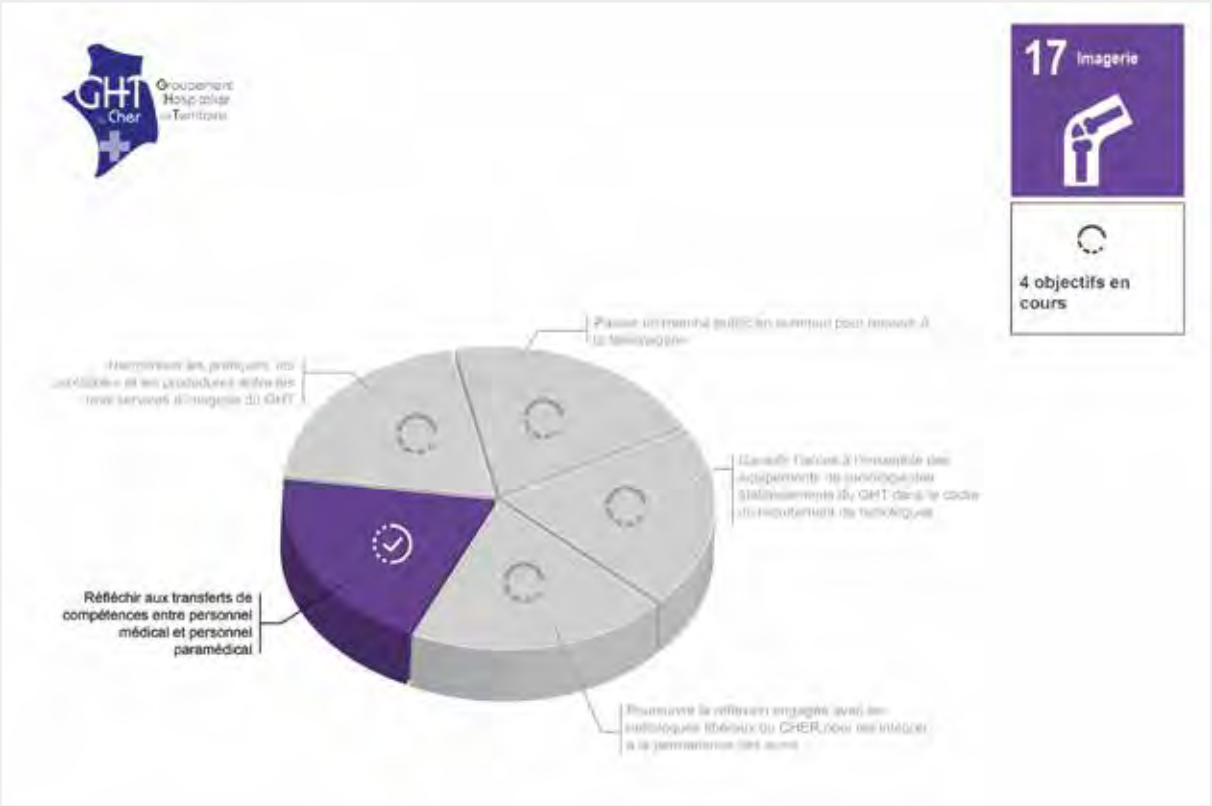
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
17 Imagerie
4 objectifs en cours
Réfléchir aux transferts de compétences entre personnel médical et personnel paramédical

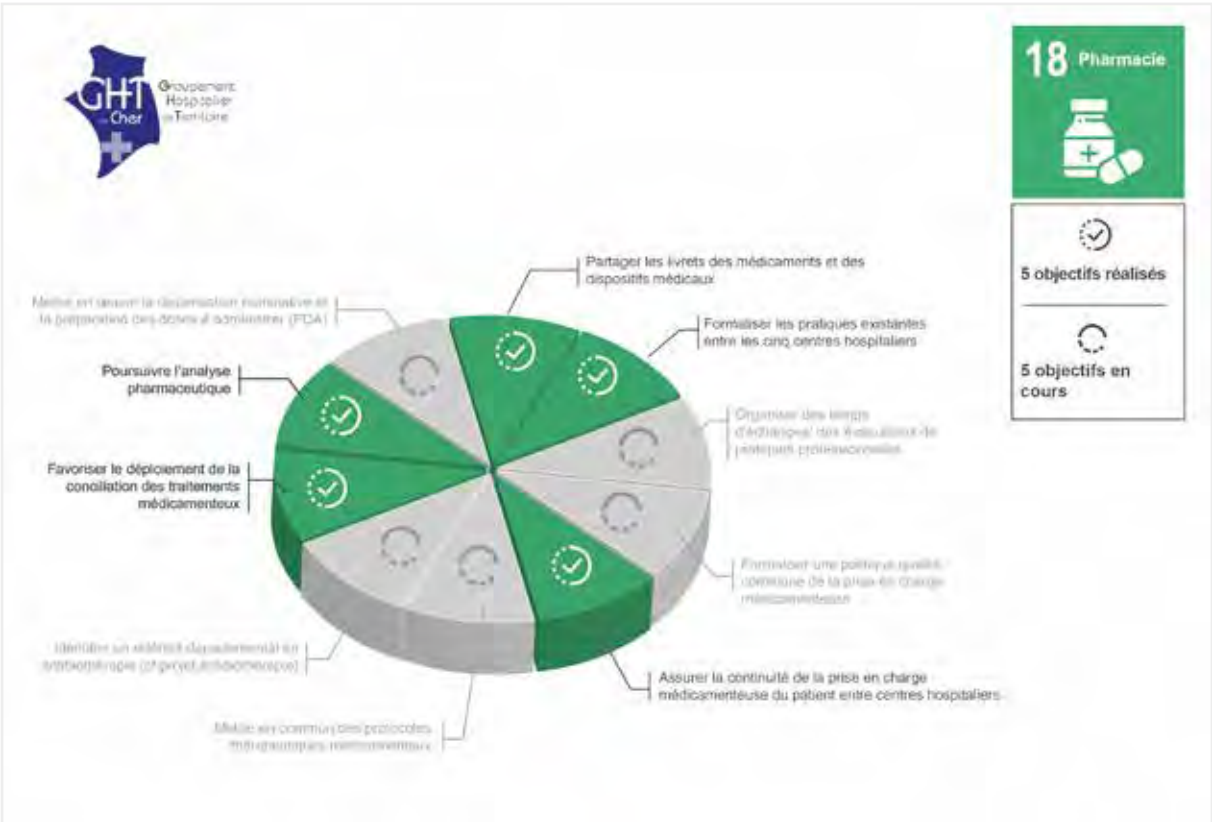
GHT du Cher
Groupement Hospitalier de Territoire
18 Pharmacie
5 objectifs réalisés
5 objectifs en cours
Partager les livrets des médicaments et des dispositifs médicaux
Formaliser les pratiques existantes entre les cinq centres hospitaliers
Poursuivre l'analyse pharmaceutique
Favoriser le déploiement de la conciliation des traitements médicamenteux
Assurer la continuité de la prise en charge médicamenteuse du patient entre centres hospitaliers

14. Le bilan 2021 du Projet de Soins Partagé

Malgré la crise sanitaire, des actions répondant aux projets de soins partagés du GHT18 ont été menées. Le COPIL du Projet de Soins Partagé avait fixé neuf réunions sur 2021. Seuls 6 réunions en distanciel ont eu lieu regroupant les Directeurs des Soins des Etablissements et des Instituts de Formation du GHT18.

Axe 1 - Parcours de soins et prise en charge du patient

Ethique : Echanges avec Dr GUIMARD et Mme PHILIPPE sur la thématique éthique du GHT18 (réflexion 2019 notamment). Invitation des Directeurs de soins des établissements et des Instituts de Formation, des référents éthiques locaux des établissements du GHT18 à la journée éthique du CHJC du 6 décembre 2021.

Parcours de soins avec les établissements et structures hors GHT18 dont les structures médicosociales : Relance d'un nouveau groupe piloté par Mme SOLANGE, cadre assistante sociale, accompagnée par une assistante sociale, un cadre ou un référent paramédical par établissement, afin d'améliorer les liens. Ce groupe ne s'est pas encore réuni.

Education thérapeutique du patient : Présentation par l'association CARAMEL de la mission départementale confiée par l'ARS.

AVC : Journées, soirées à thème avec participation des agents du GHT18 (Saint Amand, Bourges…)

Axe 2 - Qualité et sécurité des soins tout au long du parcours

Dans l'objectif de partager les expertises, l'UHLIN du CHJC est intervenu en soutien auprès du CH de VIERZON pendant un trimestre (pas d'IDE hygiéniste), puis pendant 6 mois auprès de la nouvelle IDE du CH de VIERZON en l'absence du praticien hospitalier hygiéniste.

Axe 3 - Développement des compétences et partage d'expertise

Selon les thématiques, certaines actions ont été réalisées pour développer les compétences des professionnels paramédicaux mais aussi des étudiants et des élèves et partager les expertises.

UHLIN

- Pas de formation GHT18, de sensibilisation et de stages inter-établissement en raison de la crise sanitaire

Télémédecine

- Intervention "Rôle IDE en télésanté" : 2 interventions en IFSI (1 Vierzon + 1 Bourges) + 1 en IFAS (Vierzon)
- Encadrement de stagiaires : 3 EIDE en stage aux consultations centralisées provenant des IFSI de Vierzon et Bourges, 1 stage inter-service réalisé par 1 IDE d'ophtalmologie, 1 étudiante IPA (IDE libérale)
- Accompagnement et assistance aux usages des professionnels inscrits dans des projets de télésanté portés par le GHT18 :

- Initiation des étudiants infirmiers : interventions en Instituts de Formations paramédicaux, mise en place d'un temps d'encadrement dans le cadre de leur stage aux consultations centralisées

- Poursuite de la formation/accompagnement aux usages de la Télésanté des professionnels, ainsi que l'assistance aux usages : TLC, TLE, plateformes, formulaires etc.

Les directeurs des soins des établissements et directeurs des Iinstituts de formation ont identifié pour 2022 des besoins de formations communes pour contribuer au développement professionnel continu des personnels. Les Instituts de formation du GHT18 ont été associés à la réflexion et se sont portés volontaires pour proposer des formations continues répondant aux besoins des professionnels paramédicaux des établissements (tutorat, complément de formation des AS suite référentiel AS 2021, communication positive…). Les stages inter-établissements seront favorisés par l'encadrement paramédical. La cellule de formation GHT18 intègrera dans certaines réunions les directeurs des soins des établissements du GHT18 dans l'élaboration du plan de formation.

Tout au long de cette année, les directeurs des soins et cadres de santé référents gestion du temps de travail ont participé à l'élaboration d'un CCTP commun pour l'achat d'un logiciel GTT Personnel Non Médical : caractéristiques / formation commune / référents logiciel / réseaux.

La journée cohésion cadre de santé du GHT18 a permis à plus de 100 cadres de santé des 5 Centres Hospitaliers parties au GHT18 de se rencontrer.

Cette journée baptisée PCR+ s'est tenue sous le signe du Partage, de la Cohésion et du Développement du Réseau.

Axe 4 - Innovation dans le domaine des pratiques professionnelles

Les innovations dans le domaine de pratiques professionnelles se sont orientées principalement par le développement de la télémédecine notamment à l'échelle du GHT18.

Les professionnels paramédicaux ont participé à ces activités de télémédecine notamment dans le cadre :

- Du télésoin en éducation thérapeutique avec l'Association Caramel : 41 Télésoins en visio (tous professionnels confondus)
- Des dépistages bucco-dentaires
- Des activités de l'EMGT18/AGARICS

- Des dépistages de la rétinopathie diabétique

L'évènement marquant concerne la mise en œuvre du protocole de coopération national « *Réalisation de photographie du fond d'œil dans le cadre du dépistage de la rétinopathie diabétique par une infirmière en lieu et place d'un ophtalmologiste* ». L'enjeu des protocoles de coopération entre professionnels de santé est de proposer une offre de soins élargie, de réduire les délais d'accès à une prise en charge en optimisant les parcours de soins, et ainsi apporter une réponse aux attentes des patients comme des professionnels. Initié par l'article 51 de la loi Hôpital Patients Santé Territoires de 2009, le dispositif des protocoles de coopération a été rénové par l'article 66 de la Loi Organisation et transformation du système de santé (OTSS) du 24 juillet 2019.

Les professionnels de santé travaillant en équipe (ophtalmologues, infirmiers) se sont engagés, à leur initiative, dans une démarche de coopération pour mieux répondre aux besoins des patients. Par des protocoles de coopération, ils ont opéré entre eux des transferts d'activités de prévention (dépistage).

Une réflexion a été portée sur les protocoles de coopérations avec par exemple le partage de documentation (protocole de coopération « Réalisation de sutures de plaies simples par un infirmier en lieu et place d'un médecin »)

Les paramédicaux ont débuté leur participation dans le "projet phare" de la stratégie informatique du GHT : le déploiement du dossier patient informatisé (DPI) Hôpital Manager de SOFTWAY.

Le Groupe PROJET intègre des paramédicaux avec un référent soignant : coordonnateur général des soins et deux référents métiers GHT. Dans les effectifs du GHT18, ces deux infirmiers proviennent des établissements parties au GHT et sont des experts dans l'utilisation du dossier de soin. Dans le cadre du paramétrage, ont été associés à l'élaboration de DPI des professionnels métiers paramédicaux par site.

Axe 5 - Communication des équipes paramédicales du GHT18

La Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques du GHT18 a pour compétence d'organiser la réflexion paramédicale de territoire du groupement et participer à la définition du projet de soins du groupement, en cohérence avec les orientations du projet médical partagé. Elle permet aussi de communiquer sur les différents projets, réalisations et perspectives et de partager sur ceux–ci, notamment avec les paramédicaux membres de cette instance.

Les membres de la CSIRMTG se sont réunis à 2 reprises en 2021.

Plusieurs communications ont été réalisées en interne et en externe avec la participation des paramédicaux. Elles permettent de valoriser les actions communes du GHT18 en promouvant les innovations mises en place au sein du groupement par la diffusion d'articles dans la presse locale et professionnelle.

Au dernier quadrimestre 2020, les Directeurs de Soins des établissements et des instituts de formation ont débuté des réflexions sur l'ajout d'un axe supplémentaire au projet de soin partagé. Il est apparu essentiel de renforcer le partenariat entre les établissements et les instituts de formation du GHT18.

Axe 6 – Développer le partenariat entre les établissements et les instituts de formation

Ce sixième axe a été validé par les instances du GHT18 en juin 2021 et a fait l'objet d'un avenant à la convention constitutive du GHT18.

Cet axe repose sur l'axe « Collaboration avec les services de soins / stages » (item 7.2. du projet pédagogique partagé). Il propose la définition d'une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants et élèves en stage, en collaboration entre les directions des soins des établissements de santé du GHT18 et les directeurs des instituts de formation, et met en œuvre et évalue cette politique.

Les enjeux de cet axe pour le GHT du Cher sont les suivants :

- Donner la possibilité à chaque apprenant de bénéficier d'un parcours de stage qualifiant, lui permettant de se construire en tant que futur professionnel
- Associer les professionnels des établissements et des instituts de formation du GHT18 dans une collaboration visant l'optimisation des compétences

AXE 6 – DÉVELOPPER LE PARTENARIAT ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET LES INSTITUTS DE FORMATION		
Objectifs	Actions opérationnelles	Indicateurs de suivi
Etablir un partenariat entre les établissements et les IF dans la cadre de la démarche qualité	1. Réaliser le bilan du déploiement de la plaquette « Stages qualifiants et formations paramédicales – quelles préconisations ? » 2. Construire des parcours de stage apprenants 3. Etablir un partenariat dans le cadre de l'alternance, de la répartition harmonisée des stagiaires et des lieux de stage, créer des outils partagés 4. Co-construire les parcours de stage en lien avec l'évolution des métiers, des formations et des référentiels et notamment la stratégie d'encadrement pour les « nouveaux » actes AS	Bilan réalisé et diffusé Procédures rédigées, diffusées, mises en œuvre Nombre d'outils, de supports mis à disposition Nombre de parcours de stage
S'appuyer sur les expertises des professionnels des structures et des IF	1. Réaliser une cartographie des expertises dans le domaine des soins et dans le domaine de la pédagogie et établir une CVthèque partagée 2. Améliorer la visibilité des établissements de santé sur les interventions réalisées par les professionnels auprès des IF	Existence de la cartographie et de la CVthèque Existence d'un outil de communication entre les établissements et les IF
Développer les compétences des professionnels	1. Proposer des formations en adéquation avec les besoins et les évolutions des métiers 2. Partager les ressources documentaires	Liste des actions de formations continues et nombre de participants Nombre de documents partagés
Développer la communication et l'attractivité	1. Travailler ensemble sur les actions de communication visant l'attractivité des métiers 2. Suivre les données relatives à l'employabilité des nouveaux professionnels sur les établissements du GHT 18	Nombre d'actions menées Suivi d'indicateurs de résultats
Développer des stratégies communes préservant l'intérêt des structures et des apprenants en cas de crise sanitaire	1. Mutualiser la réflexion et la mise en œuvre d'organisation commune et complémentaire en favorisant le gagnant- gagnant-gagnant pour les établissements de santé, les IF et les apprenants	Nombres de réunions ou d'organisations en cas de crise sanitaire

Plusieurs actions opérationnelles ont été poursuivies. Deux sont spécifiques à l'année 2021 :

• Tenues professionnelles des étudiants /élèves
Souhait d'une harmonisation des organisations au sein du GHT18 avec partage de la déclinaison de l'Instruction n° DGOS/RH1/2020/155 du 9 septembre 2020 relative à la mise à disposition des étudiants et élèves en santé non médicaux, de tenues professionnelles gérées et entretenues par les structures d'accueil en stage

• Référentiel 2021 Aide-Soignant (AS)
Présentation des nouveautés, réflexion sur les impacts : encadrement en stage, le métier d'AS, la formation continue des AS

Si la mise à jour du listing des professionnels membres des groupes de travail du PSP reste en attente, 2021 a vu la mise en place d'un outil fonctionnel de partage de dossiers communs (PSP, compte rendu …) entre les directions de soins et les directions d'institut de formation du GHT18.

9. Les instances du GHT18

2021					
Comité Stratégique	Collège Médical	CSIRMTG	Comité Territorial des Elus Locaux	Comité des Usagers	Conférence Territoriale de Dialogue Social
18 février					
25 mars					
10 juin	16 juin	11 juin	15 juin	11 juin	17 juin
09 septembre					
7 octobre					
09 décembre	15 décembre	10 décembre	14 décembre	10 décembre	16 décembre

LA PRÉVENTION AU COEUR DE LA STRATÉGIE DES PROJETS PORTÉS PAR LE GHT18

GHT18 - Juin 2022 - Photos : P-Y. Halin / F. Maillot - Icones : Flaticon

GHT18 : CH J. Coeur | CH G. Sand | CH Saint-Amand-Montrond | CH Sancerre | CH Vierzon
Yasamine BAROUKZAI, Responsable du GHT18, yasamine.baroukzai@ght18.fr